

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 723

20 mars 2014

SOMMAIRE

Addenda S.A.	34704	Serena S.A. SPF	34662
Alsept Promotions S.A.	34699	SHCO 55 S.à r.l.	34660
American Capital Acquisition Investments S.A. - Société anonyme de titrisation ...	34665	Sidem Pharma S.A.	34664
Anchor Investments S.A.	34701	Société Immobilière de l'Arsenal	34659
Antinos S.A.	34703	Spring Creek S.à r.l.	34665
Antinos S.A., S.P.F.	34703	Staples Canada Luxco S.à r.l.	34664
Atom MEPCO S.C.A.	34679	T Beta S.à r.l.	34664
H.B.E. S.à r.l.	34664	Thousand Oaks Limited S.à r.l.	34661
Rec-Man	34658	T-IS (LP) Holdings S.à r.l.	34663
Safety Technologies S.à r.l.	34659	Tobal Holding S. à r. l.	34663
Sal. Oppenheim Boulevard Konrad Ade- nauer S.à r.l.	34658	Tullamore S.à r.l.	34663
S Alpha S.à r.l.	34658	Twister Investment	34659
S Beta S.à r.l.	34658	Tyburn Lane (Wiesbaden) 1 S.à r.l.	34659
Schneider Finance Luxembourg S.à r.l. ..	34661	Ventara S.à r.l.	34661
SE Investmentfund-FIS	34662	VPP S.à r.l.	34660
Selava S.A. SPF	34662	VPP S.à r.l.	34660
		Zarys Investments S.A. SPF	34660

Rec-Man, Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.394,68.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 66.457.

—
Extrait des résolutions prises par les Associés en date du 15 janvier 2014

1. Monsieur Philippe JOUS, né le 15 mars 1948 à Wilrijk (Belgique), demeurant professionnellement Avenue du Val au Bois, 22 B-1950 Kraainem, est nommé comme Gérant de catégorie A en remplacement de Monsieur Jan DE MOOR. Son mandat aura une durée illimitée.

Fait le 15 janvier 2014.

Certifié sincère et conforme

POUR REC-MAN S.à.r.l.

Signature

Référence de publication: 2014017575/16.

(140019987) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2014.

S Alpha S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 14.260.000,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 28, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 140.553.

—
L'adresse de Monsieur Graeme Stening, gérant de la société, a changé. Monsieur Stening réside professionnellement au 45 Pall Mall, Londres, SW1Y 5JG, Royaume-Uni.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signé à Luxembourg, le 30 janvier 2014.

Pour la Société

Cédric Stébel

Référence de publication: 2014017589/14.

(140020515) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2014.

S Beta S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 4.000.000,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 28, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 140.554.

—
L'adresse de Monsieur Graeme Sterling, gérant de la société, a changé. Monsieur Stening réside professionnellement au 45 Pall Mail, Londres, SW1Y 5JG, Royaume-Uni.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signé à Luxembourg, le 30 janvier 2014.

Pour la Société

Cédric Stébel

Référence de publication: 2014017590/14.

(140020514) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2014.

Sal. Oppenheim Boulevard Konrad Adenauer S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 4, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 143.605.

—
Die Bilanz vom 31. Dezember 2013 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.
Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Sal. Oppenheim Boulevard Konrad Adenauer S.à r.l.

Référence de publication: 2014017594/10.

(140019929) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2014.

Safety Technologies S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3898 Foetz, 5, rue du Brill.

R.C.S. Luxembourg B 128.160.

Le bilan au 31.12.2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 janvier 2014.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.

Boîte Postale 1307

L - 1013 Luxembourg

Référence de publication: 2014017592/14.

(140020430) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2014.

Société Immobilière de l'Arsenal, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 15, avenue Emile Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 6.239.

Décision de l'associé unique en date du 31 janvier 2014.

Compte tenu de la démission de Monsieur Cyrille BRUNSTEIN-LAPLACE, adresse professionnelle au 11 avenue Emile Reuter L-2420 Luxembourg, de ses fonctions de gérant de la Société Immobilière de l'Arsenal,

Société Générale Bank & Trust, 11 avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg, Associé unique de la Société Immobilière de l'Arsenal a décidé ce vendredi 31 janvier 2014:

De nommer pour une durée indéterminée, en remplacement de Cyrille BRUNSTEIN-LAPLACE, Madame Catherine JANOT, avec adresse professionnelle au 11 avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg, comme nouveau gérant avec effet au 31 janvier 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE GENERALE BANK AND TRUST

Patrick VINCENT

Secrétaire du conseil d'Administration

Référence de publication: 2014017598/19.

(140020270) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2014.

Tyburn Lane (Wiesbaden) 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 129.720.

Les comptes annuels au 31 mars 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014017680/10.

(140020324) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2014.

Twister Investment, Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 121.216.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Twister Investment

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2014017677/11.

(140020313) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2014.

VPP S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 112.117.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société**Un gérant*

Référence de publication: 2014017709/11.

(140020651) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2014.

VPP S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 112.117.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société**Un gérant*

Référence de publication: 2014017708/11.

(140020650) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2014.

Zarys Investments S.A. SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 164.169.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Signature**Domiciliaire*

Référence de publication: 2014017719/11.

(140020460) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2014.

SHCO 55 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 3, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 183.754.

En vertu d'un contrat de cession daté du 29 janvier 2014, l'associé unique de la Société, Intertrust (Luxembourg) S.à r.l., a cédé l'intégralité de ses 12.500 parts sociales, à COMPETROL (LUXEMBOURG) S.à r.l., une société à responsabilité limitée, dont le siège social est établi au 3, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 46.016.

Extrait des résolutions de l'associé unique de la Société adoptées par écrit le 30 janvier 2014

L'associé unique de la Société (l'Associé Unique) a pris acte et accepté la démission de Intertrust Management (Luxembourg) S.à r.l. en tant que gérant de la Société avec effet immédiat.

L'Associé Unique a décidé en outre, avec effet immédiat, de nommer Monsieur Gregor Dalrymple et Madame Clare Jenner, dont l'adresse professionnelle se situe pour chacun au 3, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en tant que gérants de classe A de la Société pour une durée indéterminée, ainsi que de nommer Messieurs Emile Habayeb et Tawfiq Afif Hasan Awwad, dont l'adresse se situe pour chacun au 111, Poseidonos Avenue, GR-16610 Glyfada, Grèce, en tant que gérants de classe B de la Société pour une durée indéterminée.

En conséquence de ce qui précède, en date du 30 janvier 2014, le conseil de gérance de la Société se compose comme suit:

- Gregor Dalrymple, gérant de classe A;

- Clare Jenner, gérant de classe A;
- Emile Habayeb, gérant de classe B; et
- Tawfiq Afif Hasan Awwad, gérant de classe B.

Extrait des résolutions adoptées par le conseil de gérance de la Société le 30 janvier 2014

Le conseil de gérance de la Société a décidé de transférer le siège social de la Société de son adresse actuelle au 3, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SHCO 55 S.à r.l.

Un Mandataire

Référence de publication: 2014017627/31.

(140019940) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2014.

Thousand Oaks Limited S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 167.536.

Extrait de la décision prise par le gérant unique en date du 30 janvier 2014

Le siège social est transféré du 19, Rue Astrid, au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 31 janvier 2014.

Référence de publication: 2014017685/11.

(140020040) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2014.

Ventara S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 144.110.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014017705/10.

(140020266) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2014.

Schneider Finance Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2314 Luxembourg, 4, place de Paris.

R.C.S. Luxembourg B 155.401.

Extrait des résolutions de l'assemblée générale extraordinaire du 16 janvier 2014

Première résolution

L'assemblée générale décide de transférer le siège social 29 rue du Fort Elisabeth L-1463 Luxembourg au 4, Place de Paris L-2314 Luxembourg. Cette décision n'emporte pas de modification statutaire.

Deuxième résolution

L'assemblée acte la cession de deux cents quatre (204) parts sociales de la société en faveur de Monsieur Jérôme GIRAULT Expert-comptable demeurant professionnellement 4 Place Paris L-2314 Luxembourg.

Monsieur Jean-Paul LEGOUX cède quatre-vingt-seize (96) part sociales,

Monsieur Georges LIBERMAN cède quatre-vingt-seize (96) part sociales,

La société SCHNEIDER BROTHERS & PARTNERS LTD cède douze (12) parts sociales

Troisième résolution

L'assemblée décide de révoquer Monsieur Jean-Paul LEGOUX de son poste de gérant avec effet immédiat

Quatrième résolution

L'assemblée décide nommer Monsieur Jérôme GIRAULT poste de gérant avec effet immédiat,

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 16 Janvier 2014.

Référence de publication: 2014017612/23.

(140020082) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2014.

Selava S.A. SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 157.150.

—
CLÔTURE DE LIQUIDATION

Il résulte des délibérations d'une assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement en date du 30 décembre 2013 que la clôture de la liquidation a été prononcée, que la cessation définitive de la société a été constatée et que le dépôt des livres sociaux pendant une durée de cinq ans à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie, a été ordonné.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour avis sincère et conforme

Pour SELAVA S.A. SPF

Un mandataire

Référence de publication: 2014017614/15.

(140020091) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2014.

SE Investmentfund-FIS, Société à responsabilité limitée sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-5365 Munsbach, 1C, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 133.298.

Die Verwaltungsräte der SE Investmentfund-FIS Herr Stefan Schneider, Herr Achim Welschoff und Herr Jean-Marie Schomer haben Ihren beruflichen Sitz mit Wirkung zum 1. Dezember 2013 wie folgt geändert:

Alte berufliche Anschrift:

21, Avenue de la Liberté

L-1931 Luxembourg

Neue berufliche Anschrift:

1c, rue Gabriel Lippmann

L-5365 Munsbach

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 31. Januar 2014.

Für die SE Investmentfund-FIS

Die Zentralverwaltungsstelle:

Hauck & Aufhäuser Investment Gesellschaft S.A.

Référence de publication: 2014017613/21.

(140020213) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2014.

Serena S.A. SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

R.C.S. Luxembourg B 53.283.

Par décision de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration en date du 28 janvier 2014 ont été nommés, jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes annuels clôturant au 30 juin 2016.

- Luc BRAUN, 16, Allée Marconi, L-2120 Luxembourg, Administrateur et Président;

- Jean-Marie POOS, 16, Allée Marconi, L-2120 Luxembourg, Administrateur et Administrateur-Délégué;

- FIDESCO S.A., 16, Allée Marconi, L-2120 Luxembourg, Administrateur;

Conformément à l'article 51bis de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, l'assemblée a nommé comme représentante permanente de FIDESCO S.A., Madame Evelyne GUILLAUME 16, Allée Marconi, L-2120 Luxembourg;

- EURAUDIT Sàrl, 16, Allée Marconi, L-2120 Luxembourg, Commissaire.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2014017616/18.

(140020594) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2014.

Tullamore S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 135.000,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 28, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 121.002.

L'adresse de Monsieur Graeme Sterling, gérant de la société, a changé. Monsieur Stening réside professionnellement au 45 Pall Mall, Londres, SW1Y 5JG, Royaume-Uni.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signé à Luxembourg, le 30 janvier 2014.

Pour la Société

Cédric Stébel

Référence de publication: 2014017676/14.

(140020234) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2014.

T-IS (LP) Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8009 Strassen, 19-21, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 145.352.

Extrait du Conseil de Gérance du 17 mai 2013

Le Conseil accepte la nomination en tant que gérant de Monsieur Richard DAVIS, né le 9 août 1957 à Honolulu (HI), USA avec adresse professionnelle à 505 Park Avenue, 21st floor, USA - New York, NY 10022, avec effet au 17 mai 2013.

Pour extrait conforme

S. Weber

Le Secrétaire

Référence de publication: 2014017666/13.

(140020010) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2014.

Tobal Holding S. à r. l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: CAD 5.634.016,57.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 127.537.

Suite aux résolutions de l'associé unique en date du 29 janvier 2014 de la Société, les décisions suivantes ont été prises:

1. Démission du gérant A suivant en date du 17 janvier 2014:

Monsieur Bradley Blair Wightman, né le 30 avril 1971 au Massachusetts, Etats Unis d'Amérique, avec adresse professionnelle au 50, Kennedy Plaza, RI 02903 Providence, Etats Unis d'Amérique en qualité de Gérant A de la société.

2. Nomination du gérant A suivant en date du 29 janvier 2014 pour une durée indéterminée:

Monsieur Christopher Wilson Vinciguerra, né le 9 avril 1984 au New Hampshire, Etats Unis d'Amérique, avec adresse professionnelle au 50, Kennedy Plaza, RI 02903 Providence, Etats Unis d'Amérique en qualité de Gérant A de la société.

Résultant des décisions susmentionnées, le conseil de gérance de la société est comme suit:

- Patrick Leonardus Cornelis van Denizli, Gérant B
- Stéphanie Jung-Schut, Gérant B
- Christopher Wilson Vinciguerra, Gérant A
- Habib Gorgi, Gérant A

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Patrick Leonardus Cornelis van Denzen

Gérant B

Référence de publication: 2014017686/23.

(140020521) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2014.

Sidem Pharma S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2613 Luxembourg, 7, place du Théâtre.
R.C.S. Luxembourg B 98.381.

—
Extrait du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 10 janvier 2014.

Résolutions

Toutes les résolutions suivantes ont été prises à l'unanimité:

1. L'Assemblée Générale constate le changement d'adresse de son administrateur et administrateur-délégué, Monsieur Gilbert KHAYAT, du F-94140 Alfortville, 40, Quai Blanqui au L-1212 Luxembourg, 14a, rue des Bains.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014017634/13.

(140020217) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2014.

T Beta S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 109.322.055,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 28, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 140.550.

—
L'adresse de Monsieur Graeme Sterling, gérant de la société, a changé. Monsieur Stening réside professionnellement au 45 Pall Mall, Londres, SW1Y 5JG, Royaume-Uni.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signé à Luxembourg, le 30 janvier 2014.

Pour la Société

Cédric Stébel

Référence de publication: 2014017664/14.

(140020134) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2014.

Staples Canada Luxco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 270.702,90.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.
R.C.S. Luxembourg B 151.862.

—
EXTRAIT

Il résulte d'un contrat signé en date du 29 janvier 2014 que:

Staples CRS B.V., associé de la Société, a transféré toutes ses soixante (60) parts sociales de préférence détenues dans la Société à Staples CRS II B.V., une besloten vennootschap met beperkte aansprakelijkheid, ayant son siège social au Hoogoorddreef 62, 1101 BE Amsterdam Zuidoost, Pays-Bas, et immatriculée auprès du Registre de Commerce néerlandais (Handelsregister) sous le numéro 53937872.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 31 janvier 2014.

Référence de publication: 2014017602/16.

(140020220) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2014.

H.B.E. S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4959 Bascharage, 17, zone op Zaemer.
R.C.S. Luxembourg B 118.317.

—
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 décembre 2013.

Maître Léonie GRETHEN

Notaire

Référence de publication: 2014016503/12.

(140019696) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2014.

Spring Creek S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 3.494.662,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 177.599.

—
EXTRAIT

Suite à un déménagement,

- Monsieur Christophe Gaul, gérant de catégorie B de la société susmentionnée, né le 3 avril 1977 à Messancy (Belgique), demeure désormais professionnellement à l'adresse suivante: 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Le mandataire

Référence de publication: 2014017601/15.

American Capital Acquisition Investments S.A. - Société anonyme de titrisation, Société Anonyme de Titrisation.

Siège social: L-3372 Leudelange, 21, rue Léon Laval.
R.C.S. Luxembourg B 177.153.

In the year two thousand and thirteen, on the eleventh day of December, at 3:00 pm;

Before Us Me Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, undersigned;

THERE APPEARED:

National General Re Ltd., a corporation governed by the laws of Bermuda having its registered seat at Suite 404, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermuda (hereinafter referred to as "National General Re Ltd." or the "Sole Shareholder").

Duly represented by Mr Pierre MASSEHIAN, lawyer, residing professionally at 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal on 11 December 2013.

The said proxy, after having been signed *in variatur* by the proxy-holder representing the appearing party and by the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, represented as mentioned above, has requested the undersigned notary to state that:

I. National General Re Ltd. is the sole shareholder of American Capital Acquisition Investments S.A. Société anonyme de titrisation, a public limited liability company qualified as a securitization company, governed by the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office at Building Elise, Am Bann, 21 rue Léon Laval, L-3372 Leudelange, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 177153 (the "Company");

II. The Company was incorporated under the name of "American Capital Acquisition Investments Ltd." in Bermuda and transformed into a Luxembourg société anonyme having the corporate purpose of a securitization vehicle and which registered office has been relocated from Bermuda to 534, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, on 2 May 2013, by virtue of a deed of the undersigned notary, published at the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1185 of 21 May 2013;

III. The articles of association of the Company have been amended lastly pursuant to a deed of the undersigned notary on 2 December 2013, not yet published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations;

IV. The agenda of the meeting is the following

Agenda:

1. Increase of the share capital of the Company by an amount of twenty-three million two hundred sixty thousand three hundred eight United States Dollars (USD 23,260,308) so as to raise it from its present amount of twelve million one hundred eighty-five thousand eight hundred seventy-five United States Dollars (USD 12,185,875) to an amount of thirty five million four hundred forty-six thousand one hundred eighty-three United States Dollars (USD 35,446,183), by means of a contribution in kind consisting in claims that National General Re Ltd. has towards the Company as further described in a contribution in kind report issued by an independent auditor as required by article 32-1 and article 26-1 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the "Report");

2. Approval of the report of the board of directors of the Company relating to the valuation of the claims to be contributed and the Report in relation to the proposed capital increase;

3. Issue of six million seven hundred sixty-one thousand three hundred twenty-five (6,761,325) new ordinary shares, without designation of nominal value, having the same rights and privileges as the existing ordinary shares of the Company (the "New Shares");

4. Subscription of the New Shares and payment in full by National General Re Ltd. for the New Shares by a contribution in kind consisting into claims that National General Re Ltd. has towards the Company as further described in the Report, which represents a value in an aggregate amount of twenty-three million two hundred sixty thousand three hundred eight United States Dollars (USD 23,260,308);

5. Conversion of the 2,500 non-voting preferred shares issued by the Company into 2,500 ordinary shares of the Company;

6. Amendment of paragraphs 1 to 3 of article 5 of the articles of association of the Company in order to reflect (i) the capital increase of the Company and (ii) the conversion of the preferred shares as mentioned under item 5 of the present agenda;

7. Amendment of article 10 of the articles of association of the Company relating to the voting rights, quorum and majority;

8. Amendment of article 21 of the articles of association of the Company relating to the allocation of the results of the Company;

9. Decision to add two articles in the articles of association of the Company relating to dividend payments and payment of interim dividends;

10. Amendment of article 22 of the articles of association of the Company relating to the winding up and the liquidation of the Company;

11. Further to the amendments, restatement and renumbering of the articles of association of the Company;

12. Power granted to any one director of the Company, each acting individually under his sole signature on behalf of the Company to carry out any necessary action in relation to the resolutions to be taken on the basis of the present agenda, including but not limited to the update the shareholders' register of the Company; and

13. Miscellaneous.

After due consideration, the Sole Shareholder took the following resolution:

First resolution

The Sole Shareholder resolved to increase the share capital of the Company by an amount of twenty-three million two hundred sixty thousand three hundred eight United States Dollars (USD 23,260,308) so as to raise it from its present amount of twelve million one hundred eighty-five thousand eight hundred seventy-five United States Dollars (USD 12,185,875) to an amount of thirty-five million four hundred forty six thousand one hundred eighty-three United States Dollars (USD 35,446,183), by way of a contribution in kind consisting in claims as further described in the Report.

Second resolution

The Sole Shareholder resolved to approve (i) the report of the board of directors of the Company dated 25 November 2013 on the valuation of the claims and (ii) the Report drawn up by ATWELL S.à r.l., réviseur d'entreprises, with registered office at 17, rue des Jardiniers, L-1835 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg (the "Independent Auditor"), dated 6 December 2013, wherein the claims contributed to the Company are described and valued.

The conclusions of the Report are as follows:

"On the basis of the work carried out by us we conclude that nothing has come to our attention that would cause us to believe that the value of the contributed assets resulting from the application of the valuation method described above would not be at least equal to the new shares of American Capital Acquisition Investments S.A. - Société anonyme de titrisation to be issued in exchange."

The Report, signed ne varietur by the proxyholder representing the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Third resolution

The Sole Shareholder resolved to issue the New Shares, having the same rights and privileges as the existing ordinary shares of the Company.

Subscription - Payment

The prenamed National General Re Ltd., represented as hereabove stated, declared: (i) to subscribe for the New Shares and (ii) to make payment in full for such New Shares, by a contribution in kind consisting in claims as further described in the Report, which represents a value in an amount of twenty-three million two hundred sixty thousand three hundred eight United States Dollars (USD 23,260,308) (the "Contribution").

The Contribution represents consequently a value of an amount of twenty-three million two hundred sixty thousand three hundred eight United States Dollars (USD 23,260,308).

The Sole Shareholder, acting through its duly appointed attorney in fact, declared that there subsists no impediments to the free transferability of this Contribution to the Company and that valid instructions have been given to undertake all notifications, registrations or other formalities necessary to perform a valid transfer thereof to the Company.

Thereupon, the Sole Shareholder resolved to accept the said subscription and payment of the Contribution and to allot the New Shares to the Sole Shareholder.

Fourth resolution

The Sole Shareholder resolved to convert the 2,500 non-voting preferred shares issued by the Company into 2,500 ordinary shares of the Company.

Fifth resolution

The Sole Shareholder resolved to amend paragraphs 1 to 3 of article 5 of the current articles of association of the Company, in order to reflect the above mentioned (i) capital increase of the Company and (ii) the conversion of the preferred shares, which shall henceforth be read as follows:

“ **Art. 5. Share Capital.** The subscribed capital of the Company is set at thirty-five million four hundred forty-six thousand one hundred eighty-three United States Dollars (USD 35,446,183) represented by ten million three hundred three thousand five hundred twenty-five (10,303,525) shares (the “Shares”) without designation of nominal value, which have been entirely paid up.

Shares may be issued by the Company within the limits of the authorized capital set here below.

The authorized capital is set at eighty-seven million eight hundred sixty-four thousand one hundred twenty-five United States Dollars (USD 87,864,125) represented by twenty-five million five hundred forty thousand three hundred thirty-four (25,540,334) Shares without designation of nominal value.”

Sixth resolution

The Sole Shareholder resolved to amend article 10 of the current articles of association of the Company relating to the voting rights, quorum and majority, which shall henceforth be read as follows:

“ **Art. 10. Voting rights, Quorum and Majority.** Each Share is entitled to one vote at general meetings of the shareholders of the Company.

Except as otherwise required by Luxembourg law or the Articles, resolutions at a general meeting duly convened will be passed by a simple majority of the shareholders present or represented having a voting right.

A shareholder may act at any general meeting by appointing in writing another person as his proxy.

If all the shareholders having a voting right are present or represented at a meeting, and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice or publication.

The Articles may be amended by an extraordinary general meeting. The extraordinary general meeting called to amend the Articles shall not validly deliberate unless at least one half of the capital is represented and the agenda indicates the proposed amendments to the Articles and, where applicable, the text of those which concern the object or the form of the Company. If the first of these conditions is not satisfied, a second meeting may be convened. The second meeting shall validly deliberate regardless of the proportion of the capital represented. At both meetings, resolutions, in order to be adopted, must be carried by at least two-thirds of the votes expressed. The votes expressed do not include the votes attached to the shares for which the shareholder has not taken part in the vote or has abstained from voting or returned a blank or void voting paper.

The nationality of the Company may only be changed and the commitments of the shareholders may only be increased with the unanimous consent of the shareholders.”

Seventh resolution

The Sole Shareholder resolved to amend article 21 of the current articles of association of the Company relating to the allocation of the results of the Company, which shall henceforth be read as follows:

“ **Art. 21. Allocation of Results.** At the end of each accounting year, the board of directors will draft the annual accounts which will be at the disposal of the shareholders at the registered office of the Company.

From the annual net profits of the Company, 5% (five per cent) shall be allocated to the reserve required by law. This allocation shall cease to be required as soon and as long as such reserve amounts to 10% (ten per cent) of the subscribed capital of the Company.

Profits accrued by the Company shall result in an immediate and irrevocable commitment, booked as a deductible item in accordance with article 89 c) of the Securitisation Act, to the shareholders of the Company regardless of the actual date of payment of dividends or payment for redemption of the relevant share out of these profits or the accounting of such profits into a reserve account.”

Eighth resolution

The Sole Shareholder resolved to add two articles into the current articles of association of the Company relating to dividend payments and payment of interim dividends as follows:

“Dividends - Dividends payments shall be made in accordance with article 21 of the Articles. The general meeting of shareholders at the majority vote determined by the Law or the sole shareholder (as the case may be) may decide at any

time, upon proposal of the board of directors, that any net profit declared (including for the avoidance of doubt, any distribution to be made in accordance with article 21 below) be distributed among the holder(s) of Shares prorata to their respective shareholding in the Company and in accordance with the provisions of the Law and/or any agreement amongst the shareholders.

Interim Dividends - Notwithstanding the provisions of the preceding article, the general meeting of shareholders of the Company, upon proposal of the board of directors or the sole director (as the case may be), may decide to pay interim dividends before the end of the current financial year, on the basis of a statement of accounts prepared by the board of directors and showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realized profits since the end of the last financial year, increased by profits carried forward and available reserves, less losses carried forward and sums to be allocated to a reserve to be established according to the Law or the Articles.”

Ninth resolution

The Sole Shareholder resolved to amend article 22 of the current articles of association of the Company relating to the winding up and the liquidation of the Company, which shall henceforth be read as follows:

“ **Art. 22. Winding up, Liquidation.** In the event of dissolution of the Company, liquidation shall be carried out by one or several liquidators (who may be physical persons or legal entities) appointed by the general meeting resolving such dissolution and which shall determine their powers and their compensation.

After repayment and/or provisioning of all the Company’s debt, the assets of the Company will be distributed among the shareholders prorata of their participation in the share capital of the Company.”

Tenth resolution

Further to the above mentioned amendments, the Sole Shareholder resolved to restate the articles of association of the Company as follows:

“Title I. Name - Form - Registered Office - Object - Duration

Art. 1. Name - Form. There exist a public limited liability company (société anonyme) qualified as a securitization company under the name "American Capital Acquisition Investments S.A. - Société anonyme de titrisation" (hereinafter referred to as the "Company") subject to the law of March 22, 2004 on securitization, as amended (the "Securitization Act"). The Company is governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the "Law") and the present restated articles of association (the "Articles").

Art. 2. Registered Office. The registered office of the Company is established in Leudelange.

It may be transferred within the municipality of Leudelange by a resolution of the board of directors of the Company.”

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the general meeting of the shareholders.

If extraordinary events of a political, economic, or social nature, likely to impair the normal activity at the registered office or easy communication between that office and foreign countries shall occur, or shall be imminent, the registered office may be provisionally transferred abroad by resolution of the board of directors. Such temporary measure shall, however, have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding such provisional transfer of the registered office, shall remain a Luxembourg company.

Branches or other offices may be established either in Luxembourg or abroad by resolution of the board of directors.

Art. 3. Object. The corporate object of the Company aims to enter into, perform and serve as vehicle for any securitization transactions as permitted under the Securitization Act directly or through another undertaking.

To that effect the corporate object of the company is inter alia the acquisition and assumption, directly or through another undertaking, of risks linked to claims, other assets or obligations of third parties or pertaining to all or part of the activities carried out by third parties by issuing securities the value or return of which is dependent upon such risks as defined in the Securitization Act.

It may in particular:

- acquire and/or assume risks under life settlement policies directly or through another undertaking;
- acquire by way of subscription, purchase, exchange or in any other manner any assets and/or assume risks relating to any assets;
- exercise all rights whatsoever attached to these assets and risks;
- grant security interests over its assets to the extent permitted by Securitization Act;
- make deposits at banks or with other depositaries;
- raise funds, issue bonds, notes and other securities, in order to carry out its activity under the scope of its corporate object; and
- transfer any of its assets against due consideration to another securitization vehicle.

The above enumeration is not exhaustive.

The Company may carry out any transactions, whether commercial or financial which are directly or indirectly connected with its corporate object at the exclusion of any banking activity and engage in any lawful act or activity and exercise any powers permitted for securitization vehicles under the Securitization Act.

In general, the Company may carry out any commercial, industrial and financial operations, which it may deem useful to enhance or to supplement its purpose.

Art. 4. Duration. The Company exists for an indefinite period.

Title II. Share Capital - Shares

Art. 5. Share Capital. The subscribed capital of the Company is set at thirty-five million four hundred forty-six thousand one hundred eighty-three United States Dollars (USD 35,446,183) represented by ten million three hundred three thousand five hundred twenty-five (10,303,525) shares (the "Shares") without designation of nominal value, which have been entirely paid up.

Shares may be issued by the Company within the limits of the authorized capital set here below.

The authorized capital is set at eighty-seven million eight hundred sixty-four thousand one hundred twenty-five United States Dollars (USD 87,864,125) represented by twenty-five million five hundred forty thousand three hundred thirty-four (25,540,334) Shares without designation of nominal value.

The board of directors is authorized during a period expiring five years after the date of publication of the Articles in the Luxembourg Memorial to increase in one or several times the subscribed capital within the limits of the authorized capital. Such increased amount of capital may be subscribed for and issued against payment in cash or contribution in kind by observing then the applicable legal requirements or integration of all free reserves and retained profits that can be integrated into the corporate capital by law, in each case with or without share premium as the board of directors may from time to time determine. The board of directors is specifically authorized to proceed to such issues without reserving to the then existing shareholders a preferential right to subscribe to the shares to be issued. The board of directors may delegate to any duly authorized director or officer of the Company or to any other duly authorized person, the duties of accepting subscriptions and receiving payments for the shares representing part or all such increased amount of capital.

Each time the board of directors shall so act to render effective an increase of capital, as authorized within the frame mentioned here above, article 5 of the Articles shall be amended so as to reflect the result of such action and the board of directors shall take or authorize any person to take any necessary steps for the purpose of obtaining execution and publication of such amendment.

The subscribed and authorized capital of the Company may also be increased or reduced in one or several steps pursuant to resolutions passed at a general meeting of the shareholders, deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The Company may, to the extent and under the terms permitted by law, redeem its own shares.

Art. 6. Shares. The Shares shall be in registered form.

The Company will recognize only one holder per Share; in case a Share is held by more than one person, the Company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that Share until one person has been appointed as the sole owner in relation to the Company. The same rule shall apply in the case of conflict between and usufruct holder (usufruitier) and a bare owner (nu-proprétaire) or between a pledgeor and a pledgee.

Art. 7. Shareholders register. The board of directors shall maintain a register in accordance with the requirements of the law with respect thereto in which among others the names and addresses of the shareholders holding registered Shares shall be recorded.

The board of directors shall make the register available at the office of the Company for inspection by the shareholders.

Upon request and at no cost, the board of directors shall provide a shareholder with an extract from the register regarding its rights in respect of a Share.

Title III. General meeting of Shareholders

Art. 8. Powers. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify all acts relating to the operations of the Company.

Art. 9. Place and Date of the annual general meeting. The annual general meeting of the shareholders shall be held at the registered office of the Company, or at such other place in the Grand Duchy of Luxembourg, as may be specified in the notice of meeting on the second Wednesday of May of each year at 11. a.m.

If such day is a legal holiday in the Grand Duchy of Luxembourg, the annual general meeting shall be held on the next following business day.

Art. 10. Voting rights, Quorum and Majority. Each Share is entitled to one vote at general meetings of the shareholders of the Company.

Except as otherwise required by Luxembourg law or the Articles, resolutions at a general meeting duly convened will be passed by a simple majority of the shareholders present or represented having a voting right.

A shareholder may act at any general meeting by appointing in writing another person as his proxy.

If all the shareholders having a voting right are present or represented at a meeting, and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice or publication.

The Articles may be amended by an extraordinary general meeting. The extraordinary general meeting called to amend the Articles shall not validly deliberate unless at least one half of the capital is represented and the agenda indicates the proposed amendments to the Articles and, where applicable, the text of those which concern the object or the form of the Company. If the first of these conditions is not satisfied, a second meeting may be convened. The second meeting shall validly deliberate regardless of the proportion of the capital represented. At both meetings, resolutions, in order to be adopted, must be carried by at least two-thirds of the votes expressed. The votes expressed do not include the votes attached to the shares for which the shareholder has not taken part in the vote or has abstained from voting or returned a blank or void voting paper.

The nationality of the Company may only be changed and the commitments of the shareholders may only be increased with the unanimous consent of the shareholders.

Art. 11. Sole Shareholder. If the Company has only one shareholder, this sole shareholder exercises all the powers of the general meeting.

The resolutions of the sole shareholder which are taken in the scope of the first paragraph are recorded in minutes.

Title IV. Board of Directors

Art. 12. Number of Directors. The Company shall be managed by a board of directors composed of not less than three (3) members who need not be shareholders of the Company.

Notwithstanding the afore paragraph, if the Company has been incorporated by only one shareholder, or if a general meeting acknowledges that the Company has only one shareholder left, the board of directors may be composed of one member only until the ordinary general meeting of shareholders following the acknowledgment of the existence of more than one shareholder.

Art. 13. Appointment. The director(s) are appointed by the general meeting, or by the sole shareholder, as the case may be, which shall determine their number, fix the term of their office as well as their remuneration. The director(s) shall hold office until his (their) successor(s) is (are) appointed.

The director(s) may be removed at any time, with or without cause (*ad nutum*), by a resolution of the general meeting or by the sole shareholder, as the case may be.

In the event of one or more vacancies at the board of directors by reason of death, retirement or otherwise, the remaining directors may elect to fill such vacancy in accordance with the provisions of law. In this case the general meeting ratifies the election at its next meeting.

Art. 14. Chairman and Secretary. The board of directors chooses from among its members a chairman, and may choose from among its members a vice-chairman.

In case of a board of directors composed of one member, such sole director shall be the chairman of the board of directors.

The board of directors may also choose a secretary, who needs not be a director, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of directors.

The chairman shall preside at all meetings of the board of directors. In his absence the board of directors may appoint a chairman *pro tempore* by vote of the majority present at any such meeting.

Art. 15. Convening and Holding of Meetings. Board of directors' meetings shall be held in Luxembourg, except in specific emergency cases.

All important and strategic decisions involving the Company will exclusively be made by the board of directors in Luxembourg.

The board of directors shall meet upon call by the chairman, or two (2) directors, or, as the case may be, any other authorized person, at the place indicated in the notice of meeting.

The directors will be convened separately to each meeting of the board of directors.

Except in cases of urgency, which will be specified in the convening notice or with the prior unanimous consent of the directors, at least a twenty four (24) hours written notice of the board meetings shall be given. The meeting will be duly held without prior notice if all the directors are present or duly represented.

The notice may be waived by consent in writing of each director.

Any director may act at any meeting of the board of directors by appointing another director in writing.

A director may represent one or more directors at any meeting of the board of directors.

A meeting may also be held by conference call. The participation of a director in a meeting by these means is equivalent to a presence in person at such meeting.

The minutes of any board meeting shall be approved and signed by all the directors present at such a meeting.

The board of directors may, unanimously, pass resolutions on one or several similar documents by circular means when expressing its approval in writing. The entirety will form the minutes giving evidence of the resolution.

The board of directors can deliberate or act validly only if at least a majority of the directors is present or represented at a meeting of the board of directors.

Resolutions shall be passed by a majority of votes of the directors present or represented at such meeting.

Art. 16. Powers. The board of directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the Company's interests. All powers not expressly reserved by law or by the Articles to the general meeting fall within the competence of the board of directors.

Art. 17. Representation. The Company is bound towards third parties in all circumstances (i) by the joint signature of any two (2) directors or (ii) by the single signature of the sole director or (iii) by the sole signature of any person(s) to whom such signatory power shall be delegated by the board of directors.

Art. 18. Committees. The board of directors may establish committees vested with such powers and authority as decided by the board of directors, to the extent that such committees shall only have the right to make recommendations to the board of directors the latter having final approval on any and all matters recommended by any such committees.

Title V. Supervision of the Company

Art. 19. Statutory Auditor. The operations of the Company shall be supervised by one or several statutory auditor(s), which may be shareholders or not. The general meeting shall appoint the statutory auditor(s), and shall determine their number, remuneration and term of office, which may not exceed six years.

Title VI. Accounting Year - Allocation of results - Dividends

Art. 20. Accounting Year. The accounting year of the Company shall begin on the first day of January of each year and shall terminate on the thirty-first day of December of the same year.

Art. 21. Allocation of Results. At the end of each accounting year, the board of directors will draft the annual accounts which will be at the disposal of the shareholders at the registered office of the Company.

From the annual net profits of the Company, 5% (five per cent) shall be allocated to the reserve required by law. This allocation shall cease to be required as soon and as long as such reserve amounts to 10% (ten per cent) of the subscribed capital of the Company.

Profits accrued by the Company shall result in an immediate and irrevocable commitment, booked as a deductible item in accordance with article 89 c) of the Securitisation Act, to the shareholders of the Company regardless of the actual date of payment of dividends or payment for redemption of the relevant share out of these profits or the accounting of such profits into a reserve account.

Title VII. Dividends

Art. 22. Dividends. Dividends payments shall be made in accordance with article 21 of the Articles.

The general meeting of shareholders at the majority vote determined by the Law or the sole shareholder (as the case may be) may decide at any time, upon proposal of the board of directors, that any net profit declared (including for the avoidance of doubt, any distribution to be made in accordance with article 21 below) be distributed among the holder(s) of Shares prorata to their respective shareholding in the Company and in accordance with the provisions of the Law and/or any agreement amongst the shareholders.

Art. 23. Interim Dividends. Notwithstanding the provisions of the preceding article, the general meeting of shareholders of the Company, upon proposal of the board of directors or the sole director (as the case may be), may decide to pay interim dividends before the end of the current financial year, on the basis of a statement of accounts prepared by the board of directors and showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realized profits since the end of the last financial year, increased by profits carried forward and available reserves, less losses carried forward and sums to be allocated to a reserve to be established according to the Law or the Articles.

Title VIII. Winding up - Liquidation

Art. 24. Winding up, Liquidation. In the event of dissolution of the Company, liquidation shall be carried out by one or several liquidators (who may be physical persons or legal entities) appointed by the general meeting resolving such dissolution and which shall determine their powers and their compensation.

After repayment and/or provisioning of all the Company's debt, the assets of the Company will be distributed among the shareholders prorata of their participation in the share capital of the Company.

Title IX. Final clause - Applicable Law

Art. 25. Applicable Law. All matters not expressly governed by these Articles shall be determined in accordance with the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and in particular with the Law and the Securitization Act."

Eleventh resolution

The Sole Shareholder resolved to grant power to any one director of the Company, each acting individually under his sole signature on behalf of the Company to carry out any necessary action in relation to the present resolutions, including but not limited to update the shareholders' register.

Expenses

The expenses, costs, fees and charges which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at five thousand nine hundred Euros (EUR 5,900.-).

Statement

The undersigned notary who understands and speaks English and French, states herewith that upon request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

WHEREAS the present deed was drawn up in Luxembourg, on the date named at the beginning of this deed.

The deed having been read to the proxyholder of the appearing party, who is known by the notary by his surname, first name, civil status and residence, the said party signed together with Us, notary, this original deed.

Suit la version française du texte qui précède

L'an deux mille treize, le onzième jour du mois de décembre à 15.00 heures;

Par devant Nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg, soussigné;

A COMPARU:

National General Re Ltd., une société constituée et régie selon le droit des Bermudes, ayant son siège social au Suite 404, 7 Reid Street, Hamilton 11, Bermudes (ci-après "National General Re Ltd." ou l'«Actionnaire Unique»),

dûment représentée par Maître Pierre MASSEHIAN, avocat, demeurant professionnellement à L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 11 décembre 2013.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et par le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a demandé au notaire soussigné d'acter que:

I. National General Re Ltd. est l'actionnaire unique de American Capital Acquisition Investments S.A. Société anonyme de titrisation, une société anonyme constituée sous la forme d'un véhicule de titrisation et régie par les loi du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social à Building Elise, Am Bann, 21 rue Léon Laval, L-3372 Leudelange, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 177153 (la «Société»);

II. La Société a été constituée sous le nom de «American Capital Acquisition Investments Ltd.» aux Bermudes et transformée en société anonyme luxembourgeoise ayant l'objet social d'un véhicule de titrisation et dont le siège social a été transféré des Bermudes au 534, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg le 2 mai 2013, par un acte reçu par le notaire instrumentant publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1185 du 21 mai 2013;

III. Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois par un acte reçu par le notaire instrumentant le 2 décembre 2013, pas encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations;

IV. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour

1. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de vingt-trois millions deux cent soixante mille trois cent huit Dollars américains (23.260.308 USD) afin de le porter de son montant actuel de douze millions cent quatre-vingt-cinq mille huit cent soixante-quinze Dollars américains (12.185.875 USD) à un montant de trente-cinq millions quatre cent quarante-six mille cent quatre-vingt trois Dollars américains (35.446.183 USD) par le biais d'un apport en nature consistant en des créances que National General Re Ltd. détient à l'encontre de la Société, telles que décrites dans un rapport d'apport en nature émis par un réviseur d'entreprises comme requis par les articles 32-1 et 26-1 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle qu'amendée (le «Rapport»);

2. Approbation du rapport du conseil d'administration de la Société relatif à l'évaluation des créances à apporter et du Rapport relatif à l'augmentation de capital proposée;

3. Emission de six millions sept cent soixante-et-un mille trois cent vingt-cinq (6.761.325) nouvelles actions ordinaires, sans désignation de valeur nominale, ayant les mêmes droits et privilèges que les actions ordinaires existantes de la Société (les «Nouvelles Actions»);

4. Souscription des Nouvelles Actions et paiement intégral par National General Re Ltd. des Nouvelles Actions par un apport en nature consistant en des créances que National General Re Ltd. détient à l'encontre de la Société telles que

décrites dans le Rapport, qui représentent un montant total de vingt-trois millions deux cent soixante mille trois cent huit Dollars américains (23.260.308 USD);

5. Conversion des 2.500 actions préférentielles sans droit de vote émises par la Société en 2.500 actions ordinaires de la Société;

6. Modification des paragraphes 1 à 3 de l'article 5 des statuts de la Société afin de refléter (i) l'augmentation de capital de la Société et (ii) la conversion des actions préférentielles telle que mentionnée au point 5 du présent ordre du jour;

7. Modification de l'article 10 des statuts de la Société relatif aux droits de vote, quorum et majorité;

8. Modification de l'article 21 des statuts de la Société relatif à l'allocation des résultats de la Société;

9. Décision d'ajouter deux articles relatifs au paiement de dividendes et paiement de dividendes intérimaires dans les statuts de la Société;

10. Modification de l'article 22 des statuts de la Société relatif à la dissolution et à la liquidation de la Société;

11. Suite aux modifications statutaires, refonte et renumérotation des statuts de la Société;

12. Pouvoir donné à tout administrateur de la Société, chacun agissant individuellement sous sa seule signature au nom et pour le compte de la Société pour prendre toute mesure nécessaire en relation avec les résolutions à prendre sur la base du présent ordre du jour, y compris mais sans s'y limiter de mettre à jour le registre des actionnaires de la Société; et

13. Divers.

Après analyse, l'Actionnaire Unique a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Actionnaire Unique a décidé d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de vingt-trois millions deux cent soixante mille trois cent huit Dollars américains (23.260.308 USD) afin de le porter de son montant actuel de douze millions cent quatre-vingt-cinq mille huit cent soixante-quinze Dollars américains (12.185.875 USD) à un montant de trente-cinq millions quatre cent quarante-six mille cent quatre-vingt trois Dollars américains (35.446.183 USD) par le biais d'un apport en nature consistant en des créances telles que plus amplement décrites dans le Rapport.

Seconde résolution

L'Actionnaire Unique a décidé d'approuver (i) le rapport du conseil d'administration de la Société daté du 25 novembre 2013 sur l'évaluation des créances et (ii) le Rapport rédigé par ATWELL S.à r.l., réviseurs d'entreprises, ayant son siège social au 17, rue des Jardiniers, L-1835 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg (le «Réviseur d'Entreprises»), daté du 6 décembre 2013, dans lequel les créances apportées à la Société sont décrites et évaluées.

La conclusion du Rapport est la suivante:

«On the basis of the work carried out by us we conclude that nothing has come to our attention that would cause us to believe that the value of the contributed assets resulting from the application of the valuation method described above would not be at least equal to the new shares of American Capital Acquisition Investments S.A. - Société anonyme de titrisation to be issued in exchange.»

Le Rapport, signé ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire soussigné restera annexé au présent acte pour être soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Troisième résolution

L'Actionnaire Unique a décidé d'émettre les Nouvelles Actions, auxquelles sont attachés les mêmes droits et privilèges que les actions ordinaires existantes de la Société.

Souscription - Libération

National General Re Ltd., prénommée, représentée comme indiqué ci-dessus a déclaré (i) souscrire aux Nouvelles Actions et (ii) les payer intégralement par le biais d'un apport en nature consistant en des créances telles que plus amplement décrites dans le Rapport, qui représentent un montant total de vingt-trois millions deux cent soixante mille trois cent huit Dollars américains (23.260.308 USD) (l'«Apport»).

L'Apport représente par conséquent un montant de vingt-trois millions deux cent soixante mille trois cent huit Dollars américains (23.260.308 USD).

L'Actionnaire Unique, agissant par son mandataire dûment nommé, a déclaré qu'il n'y a aucun obstacle à la libre transférabilité de l'Apport à la Société et que des instructions valides ont été données pour accomplir toutes notifications, enregistrements ou toutes autres formalités nécessaires pour en réaliser un transfert valide à la Société.

L'Actionnaire Unique a alors décidé d'accepter ladite souscription et le paiement de l'Apport, et d'allouer les Nouvelles Actions à l'Actionnaire Unique.

Quatrième résolution

L'Actionnaire Unique a décidé de convertir les 2.500 actions préférentielles sans droit de vote émises par la Société en 2.500 actions ordinaires de la Société.

Cinquième résolution

L'Actionnaire Unique a décidé de modifier les paragraphes 1 à 3 de l'article 5 des statuts actuels de la Société, afin de refléter les prédites (i) augmentation de capital de la Société et (ii) conversion des actions préférentielles, et qui doit donc être lu comme suit:

« **Art. 5. Capital Social.** Le capital souscrit de la Société est fixé à trente-cinq millions quatre cent quarante-six mille cent quatre-vingt trois Dollars américains (35.446.183 USD) représenté par dix millions trois cent trois mille cinq cent vingt cinq (10.303.525) actions (les «Actions») sans désignation de valeur nominale, qui ont été entièrement libérées.

Des actions peuvent être émises par la Société dans les limites du capital autorisé fixé ci-dessous.

Le capital autorisé est fixé à quatre-vingt-sept millions huit cent soixante-quatre mille cent vingt cinq Dollars américains (87.864.125 USD) représenté par vingt-cinq millions cinq cent quarante mille trois cent trente-quatre (25.540.334) Actions sans désignation de valeur nominale.»

Sixième résolution

L'Actionnaire Unique a décidé de modifier l'article 10 des statuts actuels de la Société relatifs aux droits de vote, quorum et majorité, qui doit donc être lu comme suit:

« **Art. 10. Droits de vote, Quorum et Majorité.** Chaque Action donne droit à une voix aux assemblées générales des actionnaires de la Société.

Sauf s'il en est requis autrement par la loi luxembourgeoise ou par les Statuts, les résolutions en assemblée générale dûment convoquée seront adoptées à la majorité simple des actionnaires présents ou représentés ayant droit de vote.

Un actionnaire peut agir à toute assemblée générale en désignant par écrit une autre personne comme son mandataire.

Si tous les actionnaires ayant droit de vote sont présents ou représentés à une assemblée, et s'ils déclarent qu'ils ont été informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'assemblée peut être tenue sans convocation préalable ni publication.

Les Statuts peuvent être modifiés par une assemblée générale extraordinaire. L'assemblée générale extraordinaire appelée à modifier les Statuts ne délibérera valablement que si la moitié au moins du capital est représentée et l'ordre du jour indique les modifications statutaires proposées et, le cas échéant, le texte de celles qui concernent l'objet ou la forme de la Société. Si la première de ces conditions n'est pas remplie, une seconde assemblée peut être convoquée. La seconde assemblée délibérera valablement, quelle que soit la proportion du capital représenté. Lors des deux assemblées, les résolutions, pour être valables, doivent être votées par au moins deux tiers des votes exprimés. Les votes exprimés ne comprennent pas les voix attachées aux actions pour lesquelles l'actionnaire n'a pas pris part au vote ou s'est abstenu de voter ou a retourné un bulletin de vote blanc ou nul.

La nationalité de la Société peut uniquement être modifiée et les engagements des actionnaires peuvent uniquement être augmentés qu'avec le consentement unanime des actionnaires.»

Septième résolution

L'Actionnaire Unique a décidé de modifier l'article 21 des statuts actuels de la Société relatif à l'affectation des résultats de la Société, qui doit donc être lu comme suit:

« **Art. 21. Affectation des résultats.** A la fin de chaque exercice comptable, le conseil d'administration préparera les comptes annuels qui seront à la disposition des actionnaires au siège social de la Société.

5% (cinq pour cent) des bénéfices nets annuels de la Société seront affectés à la réserve prévue par la loi. Cette affectation cessera d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que cette réserve atteint 10% (dix pour cent) du capital souscrit de la Société.

Les bénéfices accumulés par la Société devront se traduire par un engagement immédiat et irrévocable, comptabilisés comme une charge déductible conformément à l'article 89 c) de la Loi relative à la Titrisation, aux actionnaires de la Société indépendamment de la date effective du paiement de dividendes ou de paiement pour le rachat de la part correspondante de ces bénéfices ou la comptabilisation de ces bénéfices dans un compte de réserve.»

Huitième résolution

L'Actionnaire Unique a décidé d'ajouter les deux articles suivants dans les statuts actuels de la Société relatifs au paiement de dividendes et de dividendes intérimaires:

«Dividendes - Tous paiements de dividendes devront être effectués en accord avec l'article 21 des Statuts. L'assemblée générale des actionnaires votant à la majorité prévues par la Loi ou l'actionnaire unique (le cas échéant) pourra décider à tout moment, sur proposition du conseil d'administration, que tout bénéfice net déclaré (y inclus, pour éviter toute ambiguïté, toute distribution à effectuer conformément à l'article 21 ci-dessous) sera distribué entre le(s) détenteur(s) des Actions au pro rata de leur détention respective dans la Société et en accord avec les dispositions de la Loi et/ou de tout accord entre les actionnaires.

Dividendes Intérimaires - Nonobstant les dispositions de l'article précédent, l'assemblée générale des actionnaires de la Société, sur proposition du Conseil d'Administration ou de l'administrateur unique (le cas échéant), pourra décider de payer des dividendes intérimaires avant la fin de l'année financière en cours, sur base de comptes intérimaires préparés

par le Conseil d'Administration et montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour une distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne devra pas excéder les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, plus les bénéfices reportés et les réserves distribuables, moins les pertes reportées et tout montant alloué à une réserve à établir conformément à la Loi et aux Statuts.»

Neuvième résolution

L'Actionnaire Unique a décidé de modifier l'article 22 des statuts actuels de la Société relatif à la liquidation et à la dissolution de la Société, qui devra donc être lu comme suit:

« **Art. 22. Dissolution, liquidation.** En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera réalisée par un ou plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes physiques ou des personnes morales) nommés par l'assemblée générale décidant cette dissolution et qui fixera leurs pouvoirs et leur rémunération.

Après remboursement et / ou provisionnement de l'ensemble des dettes de la Société, les actifs de la Société seront répartis entre les actionnaires au prorata de leur participation dans le capital social de la Société.»

Dixième résolution

Suite aux modifications susmentionnées, l'Actionnaire Unique a décidé de refondre les statuts de la Société comme suit:

«Titre I^{er} . Nom - Forme - Siège social - Objet - Durée

Art. 1^{er} . Nom - Forme. Il est constitué une société anonyme sous la forme d'une «Société de Titrisation» sous la dénomination American Capital Acquisition Investments S.A. - Société anonyme de titrisation» (ci-après la «Société»), régie par la Loi du 22 mars 2004 relative à la titrisation, telle qu'amendée (la «Loi relative à la Titrisation»). La Société est régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, notamment par la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales telle que modifiée (la «Loi») ainsi que par les présents statuts reformulés (les «Statuts»).

Art. 2. Siège social. Le siège social de la Société est établi à Leudelange.

Il peut être transféré au sein de la municipalité de Leudelange par une résolution du conseil d'administration de la Société.

Il peut être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution de l'assemblée générale des actionnaires.

En cas d'événements extraordinaires de nature politique, économique ou sociale, de nature à compromettre les activités habituelles au siège social ou la bonne communication entre ce siège et l'étranger se produiront, ou seront imminents, le siège social peut être transféré temporairement à l'étranger par une résolution du conseil d'administration. Cette mesure temporaire n'aura, toutefois, aucun effet sur la nationalité de la Société qui, malgré ce transfert temporaire du siège social, demeurera une société de droit luxembourgeois.

Des succursales ou d'autres bureaux peuvent être établis soit au Luxembourg soit à l'étranger par une résolution du conseil d'administration.

Art. 3. Objet. L'objet social de la Société vise à conclure, réaliser et servir de véhicule pour toutes opérations de titrisation telle qu'autorisée par la Loi relative à la Titrisation, directement ou par l'intermédiaire d'une autre entreprise.

À cet effet, l'objet social de la Société est, notamment, l'acquisition et la prise en charge, directement ou par l'intermédiaire d'une autre entreprise, des risques liés aux créances, autres actifs et obligations des tiers, ou inhérents à tout ou partie des activités réalisées par des tiers par l'émission de titres à la valeur ou le rendement auxquels dépendent ces risques, tels que définis dans la Loi relative à la Titrisation.

Elle peut, en particulier:

- acquérir et/ou prendre des risques en vertu des polices d'assurances-vie, directement ou par l'intermédiaire d'une autre entreprise;
- acquérir par voie de souscription, achat, échange ou de toute autre manière tous actifs et/ou assumer les risques liés à des actifs;
- exercer tous droits quelconques attachés à ces actifs et risques;
- octroyer des sûretés sur ses actifs dans la mesure autorisée par la Loi relative à la Titrisation;
- effectuer des dépôts dans des banques ou tous autres dépositaires;
- recueillir des fonds, émettre des obligations, billets et autres valeurs mobilières, afin de mener à bien son activité dans le cadre de son objet social; ou
- transférer ses actifs contre juste rémunération à un autre organisme de titrisation.

L'énumération ci-dessus n'est pas exhaustive.

La Société peut effectuer toutes opérations, qu'elles soient commerciales ou financières se rattachant directement ou indirectement à son objet social à l'exclusion de toute activité bancaire et s'engager dans toute action ou activité licite et exercer tous pouvoirs permis aux organismes de titrisation sous le régime de la Loi relative à la Titrisation.

En général, la Société peut effectuer toutes opérations commerciales, industrielles et financières, qui peuvent lui paraître utiles pour améliorer ou compléter son but.

Art. 4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Titre II. Capital social - Actions

Art. 5. Capital Social. Le capital souscrit de la Société est fixé à trente-cinq millions quatre cent quarante-six mille cent quatre-vingt trois Dollars américains (35.446.183 USD) représenté par dix millions trois cent trois mille cinq cent vingt cinq (10.303.525) actions (les «Actions») sans désignation de valeur nominale, qui ont été entièrement libérées.

Des actions peuvent être émises par la Société dans les limites du capital autorisé fixé ci-dessous.

Le capital autorisé est fixé à quatre-vingt-sept millions huit cent soixante-quatre mille cent vingt cinq Dollars américains (87.864.125 USD) représenté par vingt-cinq millions cinq cent quarante mille trois cent trente-quatre (25.540.334) Actions sans désignation de valeur nominale.

Le conseil d'administration est autorisé durant une période de cinq années à compter de la date de publication des Statuts au Mémorial de Luxembourg à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit dans les limites du capital autorisé. Cette augmentation du montant du capital peut être souscrite et émise contre paiement en espèces ou en nature par l'observation des exigences légales applicables ou par l'intégration de toutes les réserves libres et bénéfiques non distribués qui peuvent être intégrés dans le capital social par la loi, avec ou sans prime d'émission que le conseil d'administration peut déterminer à tout moment. Le conseil d'administration est spécialement autorisé à procéder à de telles émissions sans réserver aux actionnaires existants un droit préférentiel de souscription aux actions qui seront émises. Le conseil d'administration peut déléguer à tout administrateur dûment autorisé ou dirigeant de la Société ou à toute autre personne dûment autorisée, les droits d'acceptation de souscriptions et de réception de paiements pour les actions représentant tout ou partie de ce montant augmenté de capital.

Chaque fois que le conseil d'administration agira de la sorte pour effectuer une augmentation de capital, comme autorisé dans le cadre mentionné ci-dessus, l'article 5 des Statuts devra être modifié de manière à refléter le résultat de cette action et le conseil d'administration prendra lui-même ou autorisera toute personne à prendre toutes les mesures nécessaires aux fins de l'exécution et de la publication de cette modification.

Le capital souscrit et autorisé de la Société peut également être augmenté ou réduit en une ou plusieurs étapes conformément aux résolutions adoptées à une assemblée générale des actionnaires, statuant dans les conditions prévues pour la modification des Statuts.

La Société peut, dans la mesure et dans les conditions prévues par la loi, racheter ses propres actions.

Art. 6. Actions. Les Actions sont nominatives.

La Société reconnaîtra une seule personne par Action; au cas où une Action est détenue par plus d'une personne, la Société a le droit de suspendre l'exercice de tous les droits attachés à cette Action jusqu'à ce qu'une personne ait été désignée comme seul propriétaire vis-à-vis de la Société. La même règle s'appliquera en cas de conflit entre un usufruitier et un nu-propriétaire ou entre le constituant d'un gage et le créancier gagiste.

Art. 7. Registre des Actionnaires. Le Conseil d'Administration doit tenir un registre conformément aux exigences de la Loi à cet égard dans lequel notamment les noms et adresses des actionnaires détenant des Actions nominatives doivent être enregistrés.

Le conseil d'administration doit rendre le registre disponible au siège de la Société pour consultation par les actionnaires.

Sur demande et sans frais, le conseil d'administration doit fournir à un actionnaire un extrait du registre concernant ses droits à l'égard d'une Action.

Titre III. Assemblée Générale des Actionnaires

Art. 8. Pouvoirs. Elle disposera des pouvoirs les plus étendus pour ordonner, faire ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la Société.

Art. 9. Lieu et Date de l'Assemblée Générale Annuelle. L'assemblée générale annuelle des actionnaires sera tenue au siège social de la Société, ou à tout autre endroit au Grand-Duché de Luxembourg, tel qu'il peut être spécifié dans l'avis de convocation de l'Assemblée, le deuxième mercredi du mois de mai de chaque année à 11 heures.

Si un tel jour est un jour férié au Grand-Duché de Luxembourg, l'assemblée générale annuelle se tiendra le jour ouvrable suivant.

Art. 10. Droits de vote, Quorum et Majorité. Chaque Action donne droit à une voix aux assemblées générales des actionnaires de la Société.

Sauf s'il en est requis autrement par la loi luxembourgeoise ou par les Statuts, les résolutions en assemblée générale dûment convoquée seront adoptées à la majorité simple des actionnaires présents ou représentés ayant droit de vote.

Un actionnaire peut agir à toute assemblée générale en désignant par écrit une autre personne comme son mandataire.

Si tous les actionnaires ayant droit de vote sont présents ou représentés à une assemblée, et s'ils déclarent qu'ils ont été informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'assemblée peut être tenue sans convocation préalable ni publication.

Les Statuts peuvent être modifiés par une assemblée générale extraordinaire.

L'assemblée générale extraordinaire appelée à modifier les Statuts ne délibérera valablement que si la moitié au moins du capital est représentée et l'ordre du jour indique les modifications statutaires proposées et, le cas échéant, le texte de celles qui concernent l'objet ou la forme de la Société. Si la première de ces conditions n'est pas remplie, une seconde assemblée peut être convoquée. La seconde assemblée délibérera valablement, quelle que soit la proportion du capital représenté. Lors des deux assemblées, les résolutions, pour être valables, doivent être votées par au moins deux tiers des votes exprimés. Les votes exprimés ne comprennent pas les voix attachées aux actions pour lesquelles l'actionnaire n'a pas pris part au vote ou s'est abstenu de voter ou a retourné un bulletin de vote blanc ou nul.

La nationalité de la Société peut uniquement être modifiée et les engagements des actionnaires peuvent uniquement être augmentés qu'avec le consentement unanime des actionnaires.

Art. 11. Actionnaire Unique. Si la Société n'a qu'un seul actionnaire, cet actionnaire unique exerce tous les pouvoirs de l'assemblée générale.

Les résolutions de l'actionnaire unique qui sont prises dans le cadre du premier alinéa sont inscrites dans un procès-verbal.

Titre IV. Conseil d'Administration

Art. 12. Nombre d'Administrateurs. La Société sera administrée par un conseil d'administration composé de trois (3) membres au moins qui n'ont pas besoin d'être actionnaires de la Société.

Nonobstant l'alinéa précédent, si la Société a été constituée par un seul actionnaire, ou si l'assemblée générale des actionnaires constate que la Société n'a qu'un seul actionnaire, le conseil d'administration peut être composé d'un membre seulement jusqu'à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires suivant la constatation de l'existence de plus d'un actionnaire.

Art. 13. Nomination. L'(es) administrateur(s) est (sont) nommés par l'assemblée générale ou par l'actionnaire unique le cas échéant, qui déterminera le nombre des administrateurs, fixera le terme de leur mandat ainsi que leur rémunération. L'(Les) administrateur(s) occupera(ont) sa (leur) fonction jusqu'à ce que son (leurs) remplaçant(s) soit (soient) élu(s).

L'(Les) administrateur(s) peut (peuvent) être révoqué(s) à tout moment avec ou sans motif (ad nutum), par résolution de l'assemblée générale des actionnaires ou de l'actionnaire unique le cas échéant.

En cas d'une ou plusieurs vacances au sein du conseil d'administration pour cause de mort, retraite ou autre, les administrateurs restants peuvent choisir de palier à une telle vacance conformément aux dispositions de la loi. Dans ce cas, l'assemblée générale ratifie l'élection lors de sa prochaine assemblée.

Art. 14. Président et Secrétaire. Le conseil d'administration choisit parmi ses membres un président, et peut choisir parmi ses membres un vice-président.

Dans le cas où le conseil d'administration est composé d'un seul membre, cet administrateur unique sera le président du conseil d'administration.

Le conseil d'administration peut aussi choisir un secrétaire, qui n'a pas besoin d'être Administrateur, qui sera responsable de tenir les procès-verbaux des réunions du conseil d'administration.

Le président présidera toutes les réunions du conseil d'administration. En son absence, le conseil d'administration peut désigner un président pro tempore par vote à la majorité présente à une telle réunion.

Art. 15. Convocation et tenue des réunions. Les réunions du conseil d'administration seront tenues au Luxembourg, sauf en cas d'urgences.

Toutes les décisions importantes et stratégiques impliquant la Société seront exclusivement prises par le conseil d'administration au Luxembourg.

Le conseil d'administration se réunira sur convocation du président ou de deux (2) administrateurs, ou, le cas échéant, toute autre personne autorisée, au lieu indiqué dans la convocation de l'assemblée.

Les administrateurs seront convoqués séparément à chaque réunion du conseil d'administration.

Sauf en cas d'urgence, qui seront précisés dans l'avis de convocation ou avec le consentement préalable et unanime des administrateurs, une convocation écrite sera adressée au moins vingt-quatre (24) heures avant la tenue de la réunion du conseil d'administration. La réunion sera valablement tenue sans convocation préalable si tous les administrateurs sont présents ou dûment représentés.

Il peut être renoncé à la convocation par le consentement écrit de chaque administrateur.

Tout administrateur pourra se faire représenter à toute réunion du conseil d'administration en désignant par écrit un autre administrateur.

Un administrateur pourra représenter un ou plusieurs administrateur(s) à toute réunion du conseil d'administration.

Une réunion peut aussi être tenue par conférence téléphonique. La participation d'un administrateur dans une réunion par ces moyens équivaut à une présence physique à cette réunion.

Les procès-verbaux de toute réunion du conseil d'administration doivent être approuvés et signés par tous les administrateurs présents à une telle réunion.

Le conseil d'administration peut, à l'unanimité, adopter des résolutions sur un ou plusieurs documents similaires par voie circulaire en exprimant son approbation par écrit. L'ensemble constituera le procès-verbal attestant de la résolution.

Le conseil d'administration ne peut délibérer et agir valablement que si au moins la majorité des administrateurs est présente ou représentée à une réunion du conseil d'administration. Les résolutions sont prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés à cette réunion.

Art. 16. Pouvoirs. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus larges pour accomplir tous actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la Société. Tous les pouvoirs non expressément réservés par la loi ou les Statuts à l'assemblée générale des actionnaires sont de la compétence du conseil d'administration.

Art. 17. Représentation. La Société est engagée envers les tiers en toutes circonstances (i) par la signature conjointe de deux (2) administrateurs, ou (ii) par la signature de l'administrateur unique, ou (iii) par la signature de toute(s) personne(s) à qui un tel pouvoir de signature aura été délégué par le conseil d'administration.

Art. 18. Comités. Le conseil d'administration peut créer des comités investis de pareils pouvoirs et de l'autorité tels que décidés par le conseil d'administration, dans la mesure où ces comités auront seulement le droit de faire des recommandations au conseil d'administration, ce dernier ayant l'approbation finale de toutes les questions abordées par ces comités.

Titre V. Surveillance de la Société

Art. 19. Commissaire aux comptes. Les opérations de la Société seront surveillées par un ou plusieurs commissaire(s) aux comptes, qui peut (peuvent) être actionnaire(s) ou non. L'assemblée générale devra nommer le(s) commissaire(s) aux comptes, et déterminera leur nombre, leur (sa) rémunération et la durée de leur (son) mandat, qui ne peut excéder six ans.

Titre VI. Exercice social - Affectation du résultat - Dividendes

Art. 20. Exercice social. L'exercice comptable de la Société commencera le premier jour de janvier de chaque année et se terminera le trente-et-unième jour de décembre de la même année.

Art. 21. Affectation des résultats. A la fin de chaque exercice comptable, le conseil d'administration préparera les comptes annuels qui seront à la disposition des actionnaires au siège social de la Société.

5% (cinq pour cent) des bénéfices nets annuels de la Société seront affectés à la réserve prévue par la loi. Cette affectation cessera d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que cette réserve atteint 10% (dix pour cent) du capital souscrit de la Société.

Les bénéfices accumulés par la Société devront se traduire par un engagement immédiat et irrévocable, comptabilisés comme une charge déductible conformément à l'article 89 c) de la Loi relative à la Titrisation, aux actionnaires de la Société indépendamment de la date effective du paiement de dividendes ou de paiement pour le rachat de la part correspondante de ces bénéfices ou la comptabilisation de ces bénéfices dans un compte de réserve.

Titre VII. Dividendes

Art. 22. Dividendes. Tous paiements de dividendes devront être effectués en accord avec l'article 21 des Statuts. L'assemblée générale des actionnaires votant à la majorité prévues par la Loi ou l'actionnaire unique (le cas échéant) pourra décider à tout moment, sur proposition du conseil d'administration, que tout bénéfice net déclaré (y inclus, pour éviter toute ambiguïté, toute distribution à effectuer conformément à l'article 21 ci-dessous) sera distribué entre le(s) détenteur(s) des Actions au pro rata de leur détention respective dans la Société et en accord avec les dispositions de la Loi et/ou de tout accord entre les actionnaires.

Art. 23. Dividendes Intérimaires. Nonobstant les dispositions de l'article précédent, l'assemblée générale des actionnaires de la Société, sur proposition du Conseil d'Administration ou de l'administrateur unique (le cas échéant), pourra décider de payer des dividendes intérimaires avant la fin de l'année financière en cours, sur base de comptes intérimaires préparés par le Conseil d'Administration et montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour une distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne devra pas excéder les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, plus les bénéfices reportés et les réserves distribuables, moins les pertes reportées et tout montant alloué à une réserve à établir conformément à la Loi et aux Statuts.

Titre VIII. Dissolution - Liquidation

Art. 24. Dissolution, Liquidation. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera réalisée par un ou plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes physiques ou des personnes morales) nommés par l'assemblée générale décidant cette dissolution et qui fixera leurs pouvoirs et leur rémunération.

Après remboursement et / ou provisionnement de l'ensemble des dettes de la Société, les actifs de la Société seront répartis entre les actionnaires au prorata de leur participation dans le capital social de la Société.

Titre IX. Clause finale - Loi Applicable

Art. 25. Loi Applicable. Toutes les questions non expressément régies par ces Statuts seront déterminées en conformité avec les lois du Grand-Duché de Luxembourg et en particulier avec la Loi et la Loi relative à la Titrisation.»

Onzième résolution

L'Actionnaire Unique a décidé de donner pouvoir à tout administrateur de la Société, chacun agissant individuellement sous sa seule signature au nom et pour le compte de la Société pour prendre toute mesure nécessaire en relation avec les présentes résolutions, y compris mais sans s'y limiter de mettre à jour le registre des actionnaires de la Société.

Frais

Le montant des dépenses, frais et charges, qui incombent à la Société, ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, s'élève approximativement à la somme de cinq mille neuf cents euros (EUR 5.900,-).

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais et le français déclare qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte a été établi en anglais, suivi d'une version française; à la requête de la même partie comparante et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite à la partie comparante, connue du notaire par nom, prénom, état civil et domicile, ladite partie a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: P. MASSEHIAN, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 17 décembre 2013. LAC/2013/57765. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée;

Luxembourg, le 30 janvier 2014.

Référence de publication: 2014016156/771.

(140019637) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2014.

Atom MEPCO S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-2440 Luxembourg, 59, rue de Rollingergrund.

R.C.S. Luxembourg B 171.821.

On the twenty-second day of January two thousand and fourteen,

Before the undersigned, Maître Joseph Elvinger notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

An extraordinary general meeting of the shareholders was held of "Atom MEPCO S.C.A" (the "Company"), a Luxembourg société en commandite par actions, having its registered office at 59, rue de Rollingergrund, L- 2240 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 171821 and incorporated by a deed drawn up on 27 September 2012 by Maître Martine Schaeffer (acting in replacement of the undersigned notary) published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Memorial") dated 30 October 2012 number 2664 page 127838. The articles of association of the Company (the "Articles") have been amended for the last time on 17 May 2013 and published in the Memorial dated 12 July 2013 number 1678 page 80516.

The meeting elects as Chairman Sara Lecomte, private employee, professionally residing in Luxembourg.

The chairman appoints as secretary and the meeting elects as Flora Gibert, private employee, professionally residing in Luxembourg.

The office of the meeting having thus been constituted, the chairman requests the notary to act that:

The shareholders represented and the number of shares held by them are shown on an attendance list signed by the shareholders or their proxies, by the office of the meeting and the notary. The said list as well as the proxy forms signed "ne varietur" will be registered with this deed.

It appears from the attendance list that the one (1) unlimited share held by Atom Management S.à r.l., a Luxembourg société à responsabilité limitée, whose registered office is at 59, rue de Rollingergrund, L-2240 Luxembourg and registered with the Luxembourg trade and companies register under number B171721 (the "Unlimited Shareholder") and all the 10,843,750 limited shares held by the limited shareholders (the "Limited Shareholders" and together with the Unlimited Shareholder referred to as the "Shareholders"), representing 100% of the share capital of the Company are represented at this extraordinary general meeting. The Shareholders declare having been informed of the agenda of the meeting beforehand and having received a due convening notice. The meeting is thus regularly constituted and can validly deliberate and decide on the aforementioned agenda of the meeting.

The agenda of the meeting is the following:

Agenda

A. Creation of new classes of shares in the Company's share capital.

B. To increase the Company's share capital by an amount of eighteen thousand seven hundred and fifty Euros (EUR 18,750.-) in order to raise it from its current amount of one hundred and eight thousand four hundred and thirty seven Euros and fifty-one cents (EUR 108,437.51) to one hundred and twenty-seven thousand one hundred and eighty-seven Euros and fifty-one cents (EUR 127,187.51) by creating and issuing one million eight hundred and seventy-five thousand (1,875,000) limited shares with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) each divided into classes of shares and related share premium and having the rights and obligations set out in the Articles as amended.

C. Declaration by the Shareholders that they have received and accepted a report issued by the board of managers of the Unlimited Shareholder acting as general partner of the Company (as required by article 32-3 (5) of the law dated 1915 on commercial companies, as amended), and decision to waive and, to the extent appropriate, cancel their preferential rights to subscribe to the new shares.

D. Subscription and payment.

E. To amend article 5.1 of the Articles (share capital).

F. To amend article 16.2.4 of the Articles (distributions on shares and tracking).

G. To create new articles 16.2.15, 16.2.16 and 16.2.17 in article 16 of the Articles (distributions on shares and tracking).

H. To create and insert the new definitions of "Class MDL Shares", "Class MDM Shares" and "Class MDN Shares" after article 18 of the Articles (Interpretation and Luxembourg law).

I. To amend the definitions of "Class MD1 Shares", "Class MD2 Shares", "Class MD3 Shares", "Class MD4 Shares", "Class MD5 Shares", "Class MD6 Shares", "Class MD7 Shares", "Class MD8 Shares", "Class MD9 Shares and "Class MD10 Shares" which follow article 18 of the Articles (interpretation and Luxembourg law).

J. Miscellaneous.

Then the general meeting of Shareholders, after deliberation, unanimously approves the following resolutions:

First resolution

The Shareholders resolve to create the following new classes of limited shares in the Company's share capital with the rights and obligations as set out in the Articles as amended by the following resolutions:

- the class MDL1 shares (the "Class MDL1 Shares");
- the class MDL2 shares (the "Class MDL2 Shares");
- the class MDL3 shares (the "Class MDL3 Shares");
- the class MDL4 shares (the "Class MDL4 Shares");
- the class MDL5 shares (the "Class MDL5 Shares");
- the class MDL6 shares (the "Class MDL6 Shares");
- the class MDL7 shares (the "Class MDL7 Shares");
- the class MDL8 shares (the "Class MDL8 Shares");
- the class MDL9 shares (the "Class MDL9 Shares");
- the class MDL10 shares (the "Class MDL10 Shares");
- the class MDM1 shares (the "Class MDM1 Shares");
- the class MDM2 shares (the "Class MDM2 Shares");
- the class MDM3 shares (the "Class MDM3 Shares");
- the class MDM4 shares (the "Class MDM4 Shares");
- the class MDM5 shares (the "Class MDM5 Shares");
- the class MDM6 shares (the "Class MDM6 Shares");
- the class MDM7 shares (the "Class MDM7 Shares");
- the class MDM8 shares (the "Class MDM8 Shares");
- the class MDM9 shares (the "Class MDM9 Shares");
- the class MDM10 shares (the "Class MDM10 Shares");
- the class MDN1 shares (the "Class MDN1 Shares");
- the class MDN2 shares (the "Class MDN 2 Shares");
- the class MDN3 shares (the "Class MDN 3 Shares");
- the class MDN4 shares (the "Class MDN 4 Shares");
- the class MDN5 shares (the "Class MDN 5 Shares");
- the class MDN6 shares (the "Class MDN 6 Shares");
- the class MDN7 shares (the "Class MDN 7 Shares");
- the class MDN8 shares (the "Class MDN 8 Shares");

- the class MDN9 shares (the "Class MDN 9 Shares");
- the class MDN10 shares (the "Class MDN 10 Shares").

Second resolution

The Shareholders resolve to increase the share capital of the Company by an amount of eighteen thousand seven hundred and fifty Euros (EUR 18,750.-) in order to raise it from its current amount of one hundred and eight thousand four hundred and thirty seven Euros and fifty-one cents (EUR 108,437.51) to one hundred and twenty-seven thousand one hundred and eighty-seven Euros and fifty-one cents (EUR 127,187.51) by creating and issuing a total number of one million eight hundred and seventy-five thousand (1,875,000) limited shares (collectively referred as the "New Shares") divided into classes of shares as stated below, each having a nominal value of one Euro Cent (EUR 0.01) and with a share premium of a global amount of two hundred and eighty-one thousand two hundred and fifty Euros (EUR 281,250.-) relating to the relevant alphabetical series of shares and having the rights and obligations set out in the Articles as amended by the following resolutions, through a contribution in cash.

The Shareholders declare that they have received and accepted a report issued by the board of managers of the Unlimited Shareholder acting as general partner of the Company (as required by article 32-3 (5) of the law dated 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the "1915 Law")), and some of them have decided to waive and, to the extent appropriate, cancel their preferential rights to subscribe to the New Shares under this resolution in accordance with article 32-3 of the 1915 Law.

The New Shares are subscribed as follows:

Mr Frédéric Turin, whose subscribed shares are registered in the Company as recorded in a Plan Epargne Actions.

Number of Class MDA1 shares	Number of Class MDA2 shares	Number of Class MDA3 shares	Number of Class MDA4 shares
-----------------------------	-----------------------------	-----------------------------	-----------------------------

forty thousand six hundred and twenty-five (40,625)	forty thousand six hundred and twenty-five (40,625)	forty thousand six hundred and twenty-five (40,625)	forty thousand six hundred and twenty-five (40,625)
---	---	---	---

Mr Frédéric Turin, whose subscribed shares are registered in the Company as recorded in a Plan Epargne Actions.

Number of Class MDA5 shares	Number of Class MDA6 shares	Number of Class MDA7 shares	Number of Class MDA8 shares
-----------------------------	-----------------------------	-----------------------------	-----------------------------

forty thousand six hundred and twenty-five (40,625)	forty thousand six hundred and twenty-five (40,625)	forty thousand six hundred and twenty-five (40,625)	forty thousand six hundred and twenty-five (40,625)
---	---	---	---

Mr Frédéric Turin, whose subscribed shares are registered in the Company as recorded in a Plan Epargne Actions.

Number of Class MDA9 shares	Number of Class MDA10 shares	total nominal value	total share premium	total contribution
forty thousand six hundred and twenty-five (40,625)	forty thousand six hundred and twenty-five (40,625)	four thousand sixty-two Euros and fifty cents (EUR 4,062.50)	sixty thousand nine hundred and thirty-seven Euros and fifty cents (EUR 60,937.50.-)	sixty-five thousand Euros (EUR 65,000.-)

Mr Yves Lederer, whose acquired shares through his Plan Epargne Actions account in Compagnie Financière Edmond de Rothschild.

Number of Class MDL1 shares	Number of Class MDL2 shares	Number of Class MDL3 shares	Number of Class MDL4 shares
-----------------------------	-----------------------------	-----------------------------	-----------------------------

forty thousand six hundred and twenty-five (40,625)	forty thousand six hundred and twenty-five (40,625)	forty thousand six hundred and twenty-five (40,625)	forty thousand six hundred and twenty-five (40,625)
---	---	---	---

Mr Yves Lederer, whose acquired shares through his Plan Epargne Actions account in Compagnie Financière Edmond de Rothschild.

Number of Class MDL5 shares	Number of Class MDL6 shares	Number of Class MDL7 shares	Number of Class MDL8 shares
-----------------------------	-----------------------------	-----------------------------	-----------------------------

forty thousand six hundred and twenty-five (40,625)	forty thousand six hundred and twenty-five (40,625)	forty thousand six hundred and twenty-five (40,625)	forty thousand six hundred and twenty-five (40,625)
---	---	---	---

Mr Yves Lederer, whose acquired shares through his Plan Epargne Actions account in Compagnie Financière Edmond de Rothschild.

Number of Class MDL9 shares	Number of Class MDL10 shares	total nominal value	total share premium	total contribution
forty thousand six hundred and twenty-five (40,625)	forty thousand six hundred and twenty-five (40,625)	four thousand sixty-two Euros and fifty cents (EUR 4,062.50)	sixty thousand nine hundred and thirty-seven Euros and fifty cents (EUR 60,937.50.-)	sixty-five thousand Euros (EUR 65,000.-)

Mr. Patrick Michel

Number of Class MDM1 shares	Number of Class MDM2 shares	Number of Class MDM3 shares	Number of Class MDM4 shares
seventy-one thousand eight hundred and seventy-five (71,875)	seventy-one thousand eight hundred and seventy-five (71,875)	seventy-one thousand eight hundred and seventy-five (71,875)	seventy-one thousand eight hundred and seventy-five (71,875)

Mr. Patrick Michel

Number of Class MDM5 shares	Number of Class MDM6 shares	Number of Class MDM7 shares	Number of Class MDM8 shares
seventy-one thousand eight hundred and seventy-five (71,875)	seventy-one thousand eight hundred and seventy-five (71,875)	seventy-one thousand eight hundred and seventy-five (71,875)	seventy-one thousand eight hundred and seventy-five (71,875)

Mr. Patrick Michel

Number of Class MDM9 shares	Number of Class MDM10 shares	total nominal value	total share premium	total contribution
seventy-one thousand eight hundred and seventy-five (71,875)	seventy-one thousand eight hundred and seventy-five (71,875)	seven thousand one hundred and eighty-seven Euros and fifty cents (EUR 7,187.50)	one hundred and seven thousand eight hundred and twelve Euros and fifty cents (EUR 107,812.50)	one hundred and fifteen thousand Euros (EUR 115,000.-)

Mr. Philip d'Abreu

Number of Class MDN1 shares	Number of Class MDN2 shares	Number of Class MDN3 shares	Number of Class MDN4 shares
thirty-four thousand three hundred and seventy-five (34,375)	thirty-four thousand three hundred and seventy-five (34,375)	thirty-four thousand three hundred and seventy-five (34,375)	thirty-four thousand three hundred and seventy-five (34,375)

Mr. Philip d'Abreu

Number of Class MDN5 shares	Number of Class MDN6 shares	Number of Class MDN7 shares	Number of Class MDN8 shares
thirty-four thousand three hundred and seventy-five (34,375)	thirty-four thousand three hundred and seventy-five (34,375)	thirty-four thousand three hundred and seventy-five (34,375)	thirty-four thousand three hundred and seventy-five (34,375)

Mr. Philip d'Abreu

Number of Class MDN9 shares	Number of Class MDN10 shares	total nominal value	total share premium	total contribution
thirty-four thousand three hundred and seventy-five (34,375)	thirty-four thousand three hundred and seventy-five (34,375)	three thousand four hundred and thirty-seven Euros and fifty cents (EUR 3,437.50)	fifty-one thousand five hundred and sixty-two Euros and fifty cents (EUR 51,562.50)	fifty-five thousand Euros (EUR 55,000.-)

The total contribution of an amount of three hundred thousand Euros (EUR 300,000.-) is allocated as follows: (i) eighteen thousand seven hundred and fifty Euros (EUR 18,750.-) are allocated to the share capital of the Company and (ii) two hundred and eighty-one thousand two hundred and fifty Euros (EUR 281,250.-) are allocated to the share premium account of the Company in accordance with article 5.4 of the Articles.

The proof of the existence and of the value of the contribution has been produced to the undersigned notary.

Third resolution

Following the above resolution in relation to the capital increase the Shareholders decide to amend article 5.1 of the Articles which shall read as follows:

5. "Share capital.

5.1 The subscribed share capital of the Company is one hundred and twenty-seven thousand one hundred and eighty-seven Euros and fifty-one cents (EUR 127,187.51) divided into one share with a nominal value of one Euro Cent (EUR 0.01) ("action de commandité", the "Unlimited Share") held by the unlimited shareholder and limited shares with a nominal value of one Euro Cent (EUR 0.01) each ("actions de commanditaire") held by the limited shareholders divided as follows:

5.1.1 two hundred and sixty-eight thousand seven hundred and fifty (268,750) class MA1 shares (the "Class MA1 Shares");

5.1.2 two hundred and sixty-eight thousand seven hundred and fifty (268,750) class MA2 shares (the "Class MA2 Shares");

5.1.3 two hundred and sixty-eight thousand seven hundred and fifty (268,750) class MA3 shares (the "Class MA3 Shares");

5.1.4 two hundred and sixty-eight thousand seven hundred and fifty (268,750) class MA4 shares (the "Class MA4 Shares");

5.1.5 two hundred and sixty-eight thousand seven hundred and fifty (268,750) class MA5 shares (the "Class MA5 Shares");

5.1.6 two hundred and sixty-eight thousand seven hundred and fifty (268,750) class MA6 shares (the "Class MA6 Shares");

5.1.7 two hundred and sixty-eight thousand seven hundred and fifty (268,750) class MA7 shares (the "Class MA7 Shares");

5.1.8 two hundred and sixty-eight thousand seven hundred and fifty (268,750) class MA8 shares (the "Class MA8 Shares");

5.1.9 two hundred and sixty-eight thousand seven hundred and fifty (268,750) class MA9 shares (the "Class MA9 Shares");

5.1.10 two hundred and sixty-eight thousand seven hundred and fifty (268,750) class MA10 shares (the "Class MA10 Shares");

5.1.11 ninety thousand two hundred and twenty-four (90,224) class MB1 shares (the "Class MB1 Shares");

5.1.12 ninety thousand two hundred and twenty-four (90,224) class MB2 shares (the "Class MB2 Shares");

5.1.13 ninety thousand two hundred and twenty-four (90,224) class MB3 shares (the "Class MB3 Shares");

5.1.14 ninety thousand two hundred and twenty-four (90,224) class MB4 shares (the "Class MB4 Shares");

5.1.15 ninety thousand two hundred and twenty-four (90,224) class MB5 shares (the "Class MB5 Shares");

5.1.16 ninety thousand two hundred and twenty-four (90,224) class MB6 shares (the "Class MB6 Shares");

5.1.17 ninety thousand two hundred and twenty-two (90,222) class MB7 shares (the "Class MB7 Shares");

5.1.18 ninety thousand two hundred and twenty-two (90,222) class MB8 shares (the "Class MB8 Shares");

5.1.19 ninety thousand two hundred and twenty-two (90,222) class MB9 shares (the "Class MB9 Shares");

5.1.20 ninety thousand two hundred and twenty-two (90,222) class MB10 shares (the "Class MB10 Shares");

5.1.21 one hundred and sixty-eight thousand nine hundred and twenty-nine (168,929) class MC1 shares (the "Class MC1 Shares");

5.1.22 one hundred and sixty-eight thousand nine hundred and twenty-nine (168,929) class MC2 shares (the "Class MC2 Shares");

5.1.23 one hundred and sixty-eight thousand nine hundred and twenty-nine (168,929) class MC3 shares (the "Class MC3 Shares");

5.1.24 one hundred and sixty-eight thousand nine hundred and twenty-nine (168,929) class MC4 shares (the "Class MC4 Shares");

5.1.25 one hundred and sixty-eight thousand nine hundred and twenty-nine (168,929) class MC5 shares (the "Class MC5 Shares");

5.1.26 one hundred and sixty-eight thousand nine hundred and twenty-nine (168,929) class MC6 shares (the "Class MC6 Shares");

5.1.27 one hundred and sixty-eight thousand nine hundred and twenty-eight (168,928) class MC7 shares (the "Class MC7 Shares");

5.1.28 one hundred and sixty-eight thousand nine hundred and twenty-eight (168,928) class MC8 shares (the "Class MC8 Shares");

5.1.29 one hundred and sixty-eight thousand nine hundred and twenty-eight (168,928) class MC9 shares (the "Class MC9 Shares");

5.1.30 one hundred and sixty-eight thousand nine hundred and twenty-eight (168,928) class MC10 shares (the "Class MC10 Shares");

5.1.31 one hundred and fourteen thousand one hundred and ninety-six (114,196) class MDA1 shares (the "Class MDA1 Shares");

5.1.32 one hundred and fourteen thousand one hundred and ninety-six (114,196) class MDA2 shares (the "Class MDA2 Shares");

5.1.33 one hundred and fourteen thousand one hundred and ninety-six (114,196) class MDA3 shares (the "Class MDA3 Shares");

5.1.34 one hundred and fourteen thousand one hundred and ninety-six (114,196) class MDA4 shares (the "Class MDA4 Shares");

5.1.35 one hundred and fourteen thousand one hundred and ninety-six (114,196) class MDA5 shares (the "Class MDA5 Shares");

5.1.36 one hundred and fourteen thousand one hundred and ninety-six (114,196) class MDA6 shares (the "Class MDA6 Shares");

5.1.37 one hundred and fourteen thousand one hundred and ninety-seven (114,197) class MDA7 shares (the "Class MDA7 Shares");

5.1.38 one hundred and fourteen thousand one hundred and ninety-seven (114,197) class MDA8 shares (the "Class MDA8 Shares");

5.1.39 one hundred and fourteen thousand one hundred and ninety-seven (114,197) class MDA9 shares (the "Class MDA9 Shares");

5.1.40 one hundred and fourteen thousand one hundred and ninety-seven (114,197) class MDA10 shares (the "Class MDA10 Shares");

5.1.41 forty-five thousand four hundred and two (45,402) class MDB1 shares (the "Class MDB1 Shares");

5.1.42 forty-five thousand four hundred and two (45,402) class MDB2 shares (the "Class MDB2 Shares");

5.1.43 forty-five thousand four hundred and two (45,402) class MDB3 shares (the "Class MDB3 Shares");

5.1.44 forty-five thousand four hundred and two (45,402) class MDB4 shares (the "Class MDB4 Shares");

5.1.45 forty-five thousand four hundred and two (45,402) class MDB5 shares (the "Class MDB5 Shares");

5.1.46 forty-five thousand four hundred and two (45,402) class MDB6 shares (the "Class MDB6 Shares");

5.1.47 forty-five thousand four hundred and two (45,402) class MDB7 shares (the "Class MDB7 Shares");

5.1.48 forty-five thousand four hundred and two (45,402) class MDB8 shares (the "Class MDB8 Shares");

5.1.49 forty-five thousand four hundred and one (45,401) class MDB9 shares (the "Class MDB9 Shares");

5.1.50 forty-five thousand four hundred and one (45,401) class MDB10 shares (the "Class MDB10 Shares");

5.1.51 one hundred and sixty-two thousand five hundred (162,500) class MDC1 shares (the "Class MDC1 Shares");

5.1.52 one hundred and sixty-two thousand five hundred (162,500) class MDC2 shares (the "Class MDC2 Shares");

5.1.53 one hundred and sixty-two thousand five hundred (162,500) class MDC3 shares (the "Class MDC3 Shares");

5.1.54 one hundred and sixty-two thousand five hundred (162,500) class MDC4 shares (the "Class MDC4 Shares");

5.1.55 one hundred and sixty-two thousand five hundred (162,500) class MDC5 shares (the "Class MDC5 Shares");

5.1.56 one hundred and sixty-two thousand five hundred (162,500) class MDC6 shares (the "Class MDC6 Shares");

5.1.57 one hundred and sixty-two thousand five hundred (162,500) class MDC7 shares (the "Class MDC7 Shares");

5.1.58 one hundred and sixty-two thousand five hundred (162,500) class MDC8 shares (the "Class MDC8 Shares");

5.1.59 one hundred and sixty-two thousand five hundred (162,500) class MDC9 shares (the "Class MDC9 Shares");

5.1.60 one hundred and sixty-two thousand five hundred (162,500) class MDC10 shares (the "Class MDC10 Shares");

5.1.61 forty-three thousand seven hundred and fifty (43,750) class MDD1 shares (the "Class MDD1 Shares");

5.1.62 forty-three thousand seven hundred and fifty (43,750) class MDD2 shares (the "Class MDD2 Shares");

5.1.63 forty-three thousand seven hundred and fifty (43,750) class MDD3 shares (the "Class MDD3 Shares");

5.1.64 forty-three thousand seven hundred and fifty (43,750) class MDD4 shares (the "Class MDD4 Shares");

5.1.65 forty-three thousand seven hundred and fifty (43,750) class MDD5 shares (the "Class MDD5 Shares");

5.1.66 forty-three thousand seven hundred and fifty (43,750) class MDD6 shares (the "Class MDD6 Shares");

5.1.67 forty-three thousand seven hundred and fifty (43,750) class MDD7 shares (the "Class MDD7 Shares");

5.1.68 forty-three thousand seven hundred and fifty (43,750) class MDD8 shares (the "Class MDD8 Shares");

5.1.69 forty-three thousand seven hundred and fifty (43,750) class MDD9 shares (the "Class MDD9 Shares");

5.1.70 forty-three thousand seven hundred and fifty (43,750) class MDD10 shares (the "Class MDD10 Shares");

5.1.71 forty-three thousand seven hundred and fifty (43,750) class MDE1 shares (the "Class MDE1 Shares");

5.1.72 forty-three thousand seven hundred and fifty (43,750) class MDE2 shares (the "Class MDE2 Shares");

5.1.126 thirty-one thousand two hundred and fifty (31,250) class MDJ6 shares (the "Class MDJ6 Shares");
 5.1.127 thirty-one thousand two hundred and fifty (31,250) class MDJ7 shares (the "Class MDJ7 Shares");
 5.1.128 thirty-one thousand two hundred and fifty (31,250) class MDJ8 shares (the "Class MDJ8 Shares");
 5.1.129 thirty-one thousand two hundred and fifty (31,250) class MDJ9 shares (the "Class MDJ9 Shares");
 5.1.130 thirty-one thousand two hundred and fifty (31,250) class MDJ10 shares (the "Class MDJ10 Shares");
 5.1.131 thirty-one thousand two hundred and fifty (31,250) class MDK1 shares (the "Class MDK1 Shares");
 5.1.132 thirty-one thousand two hundred and fifty (31,250) class MDK2 shares (the "Class MDK2 Shares");
 5.1.133 thirty-one thousand two hundred and fifty (31,250) class MDK3 shares (the "Class MDK3 Shares");
 5.1.134 thirty-one thousand two hundred and fifty (31,250) class MDK4 shares (the "Class MDK4 Shares");
 5.1.135 thirty-one thousand two hundred and fifty (31,250) class MDK5 shares (the "Class MDK5 Shares");
 5.1.136 thirty-one thousand two hundred and fifty (31,250) class MDK6 shares (the "Class MDK6 Shares");
 5.1.137 thirty-one thousand two hundred and fifty (31,250) class MDK7 shares (the "Class MDK7 Shares");
 5.1.138 thirty-one thousand two hundred and fifty (31,250) class MDK8 shares (the "Class MDK8 Shares");
 5.1.139 thirty-one thousand two hundred and fifty (31,250) class MDK9 shares (the "Class MDK9 Shares");
 5.1.140 thirty-one thousand two hundred and fifty (31,250) class MDK10 shares (the "Class MDK10 Shares");
 5.1.141 forty thousand six hundred and twenty-five (40,625) class MDL1 shares (the "Class MDL1 Shares");
 5.1.142 forty thousand six hundred and twenty-five (40,625) class MDL2 shares (the "Class MDL2 Shares");
 5.1.143 forty thousand six hundred and twenty-five (40,625) class MDL3 shares (the "Class MDL3 Shares");
 5.1.144 forty thousand six hundred and twenty-five (40,625) class MDL4 shares (the "Class MDL4 Shares");
 5.1.145 forty thousand six hundred and twenty-five (40,625) class MDL5 shares (the "Class MDL5 Shares");
 5.1.146 forty thousand six hundred and twenty-five (40,625) class MDL6 shares (the "Class MDL6 Shares");
 5.1.147 forty thousand six hundred and twenty-five (40,625) class MDL7 shares (the "Class MDL7 Shares");
 5.1.148 forty thousand six hundred and twenty-five (40,625) class MDL8 shares (the "Class MDL8 Shares");
 5.1.149 forty thousand six hundred and twenty-five (40,625) class MDL9 shares (the "Class MDL9 Shares");
 5.1.150 forty thousand six hundred and twenty-five (40,625) class MDL10 shares (the "Class MDL10 Shares");
 5.1.151 seventy-one thousand eight hundred and seventy-five (71,875) class MDM1 shares (the "Class MDM1 Shares");
 5.1.152 seventy-one thousand eight hundred and seventy-five (71,875) class MDM2 shares (the "Class MDM2 Shares");
 5.1.153 seventy-one thousand eight hundred and seventy-five (71,875) class MDM3 shares (the "Class MDM3 Shares");
 5.1.154 seventy-one thousand eight hundred and seventy-five (71,875) class MDM4 shares (the "Class MDM4 Shares");
 5.1.155 seventy-one thousand eight hundred and seventy-five (71,875) class MDM5 shares (the "Class MDM5 Shares");
 5.1.156 seventy-one thousand eight hundred and seventy-five (71,875) class MDM6 Shares (the "Class MDM6 Shares");
 5.1.157 seventy-one thousand eight hundred and seventy-five (71,875) class MDM7 shares (the "Class MDM7 Shares");
 5.1.158 seventy-one thousand eight hundred and seventy-five (71,875) class MDM8 shares (the "Class MDM8 Shares");
 5.1.159 seventy-one thousand eight hundred and seventy-five (71,875) class MDM9 shares (the "Class MDM9 Shares");
 5.1.160 seventy-one thousand eight hundred and seventy-five (71,875) class MDM10 shares (the "Class MDM10 Shares");
 5.1.161 thirty-four thousand three hundred and seventy-five (34,375) class MDN1 shares (the "Class MDN1 Shares");
 5.1.162 thirty-four thousand three hundred and seventy-five (34,375) class MDN2 shares (the "Class MDN2 Shares");
 5.1.163 thirty-four thousand three hundred and seventy-five (34,375) class MDN3 shares (the "Class MDN3 Shares");
 5.1.164 thirty-four thousand three hundred and seventy-five (34,375) class MDN4 shares (the "Class MDN4 Shares");
 5.1.165 thirty-four thousand three hundred and seventy-five (34,375) class MDN5 shares (the "Class MDN5 Shares");
 5.1.166 thirty-four thousand three hundred and seventy-five (34,375) class MDN6 shares (the "Class MDN6 Shares");
 5.1.167 thirty-four thousand three hundred and seventy-five (34,375) class MDN7 shares (the "Class MDN7 Shares");
 5.1.168 thirty-four thousand three hundred and seventy-five (34,375) class MDN8 shares (the "Class MDN8 Shares");
 5.1.169 thirty-four thousand three hundred and seventy-five (34,375) class MDN9 shares (the "Class MDN9 Shares");
 5.1.170 thirty-four thousand three hundred and seventy-five (34,375) class MDN10 shares (the "Class MDN10 Shares")."

Fourth resolution

Further to the above resolutions the Shareholders further resolve to amend article 16.2.4 of the Articles (distributions on shares and tracking) as follows:

16. Distributions on shares and tracking. "[...]

16.2.4 one hundred and fourteen thousand one hundred and ninety-six (114,196) Class D1 Shares, one hundred and fourteen thousand one hundred and ninety-six (114,196) Class D2 Shares, one hundred and fourteen thousand one

hundred and ninety-six (114,196) Class D3 Shares, one hundred and fourteen thousand one hundred and ninety-six (114,196) Class D4 Shares, one hundred and fourteen thousand one hundred and ninety-six (114,196) Class D5 Shares, one hundred and fourteen thousand one hundred and ninety-six (114,196) Class D6 Shares, one hundred and fourteen thousand one hundred and ninety-seven (114,197) Class D7 Shares, one hundred and fourteen thousand one hundred and ninety-seven (114,197) Class D8 Shares, one hundred and fourteen thousand one hundred and ninety-seven (114,197) Class D9 Shares, one hundred and fourteen thousand one hundred and ninety-seven (114,197) Class D10 Shares in Holding are allocated to the holders of the Class MDA Shares;

[...]"

Fifth resolution

Further to the above resolutions the Shareholders further resolve to create new articles 16.2.15, 16.2.16 and 16.2.17 in article 16 of the Articles (distributions on shares and tracking) as follows:

" **16.2.15.** forty thousand six hundred and twenty-five (40,625) Class D1 Shares, forty thousand six hundred and twenty-five (40,625) Class D2 Shares, forty thousand six hundred and twenty-five (40,625) Class D3 Shares, forty thousand six hundred and twenty-five (40,625) Class D4 Shares, forty thousand six hundred and twenty-five (40,625) Class D5 Shares, forty thousand six hundred and twenty-five (40,625) Class D6 Shares, forty thousand six hundred and twenty-five (40,625) Class D7 Shares, forty thousand six hundred and twenty-five (40,625) Class D8 Shares, forty thousand six hundred and twenty-five (40,625) Class D9 Shares, forty thousand six hundred and twenty-five (40,625) Class D10 Shares in Holding are allocated to the holders of the Class MDL Shares;

16.2.16. seventy-one thousand eight hundred and seventy-five (71,875) Class D1 Shares, seventy-one thousand eight hundred and seventy-five (71,875) Class D2 Shares, seventy-one thousand eight hundred and seventy-five (71,875) Class D3 Shares, seventy-one thousand eight hundred and seventy-five (71,875) Class D4 Shares, seventy-one thousand eight hundred and seventy-five (71,875) Class D5 Shares, seventy-one thousand eight hundred and seventy-five (71,875) Class D6 Shares, seventy-one thousand eight hundred and seventy-five (71,875) Class D7 Shares, seventy-one thousand eight hundred and seventy-five (71,875) Class D8 Shares, seventy-one thousand eight hundred and seventy-five (71,875) Class D9 Shares, seventy-one thousand eight hundred and seventy-five (71,875) Class D10 Shares in Holding are allocated to the holders of the Class MDM Shares;

16.2.17. thirty-four thousand three hundred and seventy-five (34,375) Class D1 Shares, thirty-four thousand three hundred and seventy-five (34,375) Class D2 Shares, thirty-four thousand three hundred and seventy-five (34,375) Class D3 Shares, thirty-four thousand three hundred and seventy-five (34,375) Class D4 Shares, thirty-four thousand three hundred and seventy-five (34,375) Class D5 Shares, thirty-four thousand three hundred and seventy-five (34,375) Class D6 Shares, thirty-four thousand three hundred and seventy-five (34,375) Class D7 Shares, thirty-four thousand three hundred and seventy-five (34,375) Class D8 Shares, thirty-four thousand three hundred and seventy-five (34,375) Class D9 Shares, thirty-four thousand three hundred and seventy-five (34,375) Class D10 Shares in Holding are allocated to the holders of the Class MDN Shares."

Sixth resolution

The Shareholders further resolve to create and insert the following new definitions of "Class MDL Shares", "Class MDM Shares" and "Class MDLN Shares" after article 18 of the Articles (Interpretation and Luxembourg law):

"Class MDL Shares" means the Class MDL1 Shares, the Class MDL2 Shares, the Class MDL3 Shares, the Class MDL4 Shares, the Class MDL5 Shares, the Class MDL6 Shares, the Class MDL7 Shares, the Class MDL8 Shares, the Class MDL9 Shares and the Class MDL10 Shares.

"Class MDM Shares" means the Class MDM1 Shares, the Class MDM2 Shares, the Class MDM3 Shares, the Class MDM4 Shares, the Class MDM5 Shares, the Class MDM6 Shares, the Class MDM7 Shares, the Class MDM8 Shares, the Class MDM9 Shares and the Class MDM10 Shares.

"Class MDN Shares" means the Class MDN1 Shares, the Class MDN2 Shares, the Class MDN3 Shares, the Class MDN4 Shares, the Class MDN5 Shares, the Class MDN6 Shares, the Class MDN7 Shares, the Class MDN8 Shares, the Class MDN9 Shares and the Class MDN10 Shares."

Seventh resolution

The Shareholders further resolve to amend the definitions of "Class MD1 Shares", "Class MD2 Shares", "Class MD3 Shares", "Class MD4 Shares", "Class MD5 Shares", "Class MD6 Shares", "Class MD7 Shares", "Class MD8 Shares", "Class MD9 Shares and "Class MD10 Shares" which follow article 18 of the Articles (interpretation and Luxembourg law): which shall read as follows:

""Class MD1 Shares" mean the Class MDA1 Shares, the Class MDB1 Shares, the Class MDC1 Shares, the Class MDD1 Shares, the Class MDE1 Shares, the Class MDF1 Shares, the Class MDG1 Shares, the Class MDH1 Shares, the Class MDI1 Shares, the Class MDJ1 Shares, the Class MDK1 Shares, the Class MDL1 Shares, the Class MDM 1 Shares and the Class MDN1 Shares.

"Class MD2 Shares" mean the Class MDA2 Shares, the Class MDB2 Shares, the Class MDC2 Shares, the Class MDD2 Shares, the Class MDE2 Shares, the Class MDF2 Shares, the Class MDG2 Shares, the Class MDH2 Shares, the Class MDI2 Shares, the Class MDJ2 Shares, the Class MDK 2 Shares, the Class MDL2 Shares, the Class MDM 2 Shares and the Class MDN2 Shares.

"Class MD3 Shares" mean the Class MDA3 Shares, the Class MDB3 Shares, the Class MDC3 Shares, the Class MDD3 Shares, the Class MDE3 Shares, the Class MDF3 Shares, the Class MDG3 Shares, the Class MDH3 Shares, the Class MDI3 Shares, the Class MDJ3 Shares, the Class MDK3 Shares, the Class MDL3 Shares, the Class MDM3 Shares and the Class MDN3 Shares.

"Class MD4 Shares" mean the Class MDA4 Shares, the Class MDB4 Shares, the Class MDC4 Shares, the Class MDD4 Shares, the Class MDE4 Shares, the Class MDF4 Shares, the Class MDG4 Shares, the Class MDH4 Shares, the Class MDI4 Shares, the Class MDJ4 Shares, the Class MDK4 Shares, the Class MDL4 Shares, the Class MDM4 Shares, and the Class MDN4 Shares.

"Class MD5 Shares" mean the Class MDA5 Shares, the Class MDB5 Shares, the Class MDC5 Shares, the Class MDD5 Shares, the Class MDE5 Shares, the Class MDF5 Shares, the Class MDG5 Shares, the Class MDH5 Shares, the Class MDI5 Shares, the Class MDJ5 Shares, the Class MDK5 Shares, the Class MDL5 Shares, the Class MDM5 Shares and the Class MDN5 Shares.

"Class MD6 Shares" mean the Class MDA6 Shares, the Class MDB6 Shares, the Class MDC6 Shares, the Class MDD6 Shares, the Class MDE6 Shares, the Class MDF6 Shares, the Class MDG6 Shares, the Class MDH6 Shares, the Class MDI6 Shares, the Class MDJ6 Shares, the Class MDK6 Shares, the Class MDL6 Shares, the Class MDM6 Shares and the Class MDN6 Shares.

"Class MD7 Shares" mean the Class MDA7 Shares, the Class MDB7 Shares, the Class MDC7 Shares, the Class MDD7 Shares, the Class MDE7 Shares, the Class MDF7 Shares, the Class MDG7 Shares, the Class MDH7 Shares, the Class MDI7 Shares, the Class MDJ7 Shares, the Class MDK7 Shares, the Class MDL7 Shares, the Class MDM7 Shares and the Class MDN7 Shares.

"Class MD8 Shares" mean the Class MDA8 Shares, the Class MDB8 Shares, the Class MDC8 Shares, the Class MDD8 Shares, the Class MDE8 Shares, the Class MDF8 Shares, the Class MDG8 Shares, the Class MDH8 Shares, the Class MDI8 Shares, the Class MDJ8 Shares, the Class MDK8 Shares, the Class MDL8 Shares, the Class MDM8 Shares, and the Class MDN8 Shares.

"Class MD9 Shares" mean the Class MDA9 Shares, the Class MDB9 Shares, the Class MDC9 Shares, the Class MDD9 Shares, the Class MDE9 Shares, the Class MDF9 Shares, the Class MDG9 Shares, the Class MDH9 Shares, the Class MDI9 Shares, the Class MDJ9 Shares, the Class MDK9 Shares, the Class MDL9 Shares, the Class MDM 9 Shares, and the Class MDN9 Shares..

"Class MD10 Shares" mean the Class MDA10 Shares, the Class MDB10 Shares, the Class MDC10 Shares, the Class MDD10 Shares, the Class MDE10 Shares, the Class MDF10 Shares, the Class MDG10 Shares, the Class MDH10 Shares, the Class MDI10 Shares, the Class MDJ10 Shares, the Class MDK10 Shares, the Class MDL10 Shares, the Class MDM 10 Shares and the Class MDN10 Shares."

Costs and expenses

The costs, expenses, remuneration or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed at one thousand seven hundred euros (EUR 1,700.-).

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder(s) of the appearing parties known to the notary by her name, first name, civil status and residence, the proxyholder of the appearing parties signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille quatorze, le vingt-deux janvier,

Par-devant le soussigné Maître Joseph Elvinger, notaire résidant à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est tenue

l'assemblée générale extraordinaire des associés d' "Atom MEPCO S.C.A." (ci-après, la "Société"), une société en commandite par actions de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 59, rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B.171821 et constituée en date du 27 septembre 2012 par un acte notarié de Maître Martine Schaeffer (agissant en remplacement du notaire soussigné) et publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le "Mémorial") en date du 30 octobre 2012, numéro 2664, page 127838. Les statuts de la Société (les "Statuts") ont été modifiés pour la dernière fois en date du 17 mai 2013 et publiés au Mémorial en date du 12 juillet 2013, numéro 1678, page 80516.

L'assemblée a élu Sara Lecomte, employée privée, dont d'adresse professionnelle est à Luxembourg, pour agir en tant que président.

Le président a nommé en tant que secrétaire et l'assemblée a élu en tant que scrutateur Flora Gibert, employée privée, dont d'adresse professionnelle est à Luxembourg

Le bureau de l'assemblée ayant été constitué, le président demande au notaire soussigné d'acter que:

Les actionnaires représentés et le nombre d'actions détenues par eux sont indiqués sur une liste de présence signée par les mandataires des actionnaires le bureau et le notaire. Cette liste, ensemble avec les procurations, signées ne varietur, seront enregistrées avec cet acte.

Il ressort de la liste de présence qu'une (1) action de commandité détenue par Atom Management S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 59, rue de Rollingergrund, L- 2240 Luxembourg et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 171721 (l'"Actionnaire Commandité") et les 10,843,750 actions de commanditaires détenues par les actionnaires commanditaires (les "Actionnaires Commanditaires" et ensemble avec l'Actionnaire Commandité, les "Actionnaires"), représentant 100% du capital social de la Société sont représentées à l'assemblée par des mandataires. Les Actionnaires déclarent avoir été suffisamment informés de l'ordre du jour de l'assemblée en avance et avoir été régulièrement convoqués. L'assemblée est par conséquent régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur tous les points inscrits à l'ordre du jour.

L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour

1. Création de nouvelles catégories d'actions dans le capital social de la Société.

2. Augmenter le capital social de la Société à concurrence de dix-huit mille sept cent cinquante Euros (EUR 18.750,-) afin de le porter de son montant actuel de cent huit mille quatre cent trente-sept Euros et cinquante et un centimes (EUR 108.437,51) à cent vingt-sept mille cent quatre-vingt-sept Euros et cinquante et un centimes (EUR 127.187,51) par l'émission et la création d'un million huit cent soixante-quinze mille (1.875.000) actions de commanditaires ayant une valeur nominale d'un centime d'Euro (EUR 0,01) chacune et divisées en catégories d'actions et prime d'émission liée et ayant les mêmes droits et obligations prévus dans les Statuts tels que modifiés.

3. Déclaration par les Actionnaires qu'ils ont reçu et accepté un rapport émis par le conseil de gérance de l'Actionnaire Commandité agissant en tant que gérant commandité de la Société (tel que requis par l'article 32-3 (5) de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée) et décision de renoncer, et si approprié, annuler leurs droits préférentiels de souscrire aux nouvelles actions.

4. Souscription et paiement.

5. Modifier l'article 5.1 des Statuts (Capital social).

6. Modifier l'article 16.2.4 des Statuts (Distribution sur actions et reflet).

7. Créer de nouveaux articles 16.2.15, 16.2.16 et 16.2.17 dans l'article 16 des Statuts (distribution sur actions et reflet).

8. Créer et insérer de nouvelles définitions des "Actions de Catégorie MDL", "Actions de Catégorie MDM" et "Actions de Catégorie MDN" après l'article 18 des Statuts (Interprétation et Loi luxembourgeoise).

9. Modifier les définitions de "Actions de Catégorie MD1", "Actions de Catégorie MD2", "Actions de Catégorie MD3", "Actions de Catégorie MD4", "Actions de Catégorie MD5", "Actions de Catégorie MD6", "Actions de Catégorie MD7", "Actions de Catégorie MD8", "Actions de Catégorie MD9" et "Actions de Catégorie MD10" qui suivent l'article 18 des Statuts (Interprétation et Loi luxembourgeoise).

10. Divers

L'assemblée générale des Actionnaires, après délibération, approuve à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

Les Actionnaires décident de créer les catégories suivantes de nouvelles actions de commanditaires dans le capital social de la Société ayant les mêmes droits et obligations prévus dans les Statuts tels que modifiés par les résolutions suivantes:

- es actions de catégorie MDL1 (les "Actions de Catégorie MDL1");
- les actions de catégorie MDL2 (les "Actions de Catégorie MDL2");
- les actions de catégorie MDL3 (les "Actions de Catégorie MDL3");
- les actions de catégorie MDL4 (les "Actions de Catégorie MDL4");
- les actions de catégorie MDL5 (les "Actions de Catégorie MDL5");
- les actions de catégorie MDL6 (les "Actions de Catégorie MDL6");
- les actions de catégorie MDL7 (les "Actions de Catégorie MDL7");
- les actions de catégorie MDL8 (les "Actions de Catégorie MDL8");
- les actions de catégorie MDL9 (les "Actions de Catégorie MDL9");
- les actions de catégorie MDL10 (les "Actions de Catégorie MDL10");

- les actions de catégorie MDM1 (les "Actions de Catégorie MDM1");
- les actions de catégorie MDM2 (les "Actions de Catégorie MDM2");
- les actions de catégorie MDM3 (les "Actions de Catégorie MDM3");
- les actions de catégorie MDM4 (les "Actions de Catégorie MDM4");
- les actions de catégorie MDM5 (les "Actions de Catégorie MDM5");
- les actions de catégorie MDM6 (les "Actions de Catégorie MDM6");
- les actions de catégorie MDM7 (les "Actions de Catégorie MDM7");
- les actions de catégorie MDM8 (les "Actions de Catégorie MDM8");
- les actions de catégorie MDM9 (les "Actions de Catégorie MDM9");
- les actions de catégorie MDM10 (les "Actions de Catégorie MDM10");
- les actions de catégorie MDN1 (les "Actions de Catégorie MDN1");
- les actions de catégorie MDN2 (les "Actions de Catégorie MDN2");
- les actions de catégorie MDN3 (les "Actions de Catégorie MDN3");
- les actions de catégorie MDN4 (les "Actions de Catégorie MDN4");
- les actions de catégorie MDN5 (les "Actions de Catégorie MDN5");
- les actions de catégorie MDN6 (les "Actions de Catégorie MDN6");
- les actions de catégorie MDN7 (les "Actions de Catégorie MDN7");
- les actions de catégorie MDN8 (les "Actions de Catégorie MDN8");
- les actions de catégorie MDN9 (les "Actions de Catégorie MDN9"); et
- les actions de catégorie MDN10 (les "Actions de Catégorie MDN10").

Deuxième résolution

Les Actionnaires décident d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de dix-huit mille sept cent cinquante Euros (EUR 18.750,-) afin de le porter de son montant actuel de cent huit mille quatre cent trente-sept Euros et cinquante et un centimes (EUR 108.437,51,-) à cent vingt-sept mille cent quatre-vingt-sept Euros et cinquante et un centimes (EUR 127.187,51) par l'émission et la création d'un total d'un million huit cent soixante-quinze mille (1.875.000) nouvelles actions de commanditaire (ensemble dénommées les "Nouvelles Actions") divisées en catégories d'actions tel que mentionné ci-dessous, ayant chacune une valeur nominale d'un centime d'Euro (EUR 0,01) et avec une prime d'émission d'un montant total de deux cent quatre-vingt-un mille deux cent cinquante Euros (EUR 281.250,-) relative aux catégories alphabétiques d'actions concernées et ayant les mêmes droits et obligations prévus dans les Statuts tels que modifiés par les résolutions suivantes, par un apport en numéraire.

Les Actionnaires déclarent qu'ils ont reçu et accepté un rapport émis par le conseil de gérance de l'Actionnaire Commandité agissant en tant que gérant commandité de la Société (tel que requis par l'article 32-3 (5) de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la "Loi de 1915")) et certain d'entre eux ont décidé de renoncer, et si approprié, annuler leurs droits préférentiels de souscrire aux Nouvelles Actions en vertu de cette résolution conformément à l'article 32-3 (5) de la Loi de 1915.

Les Nouvelles Actions sont souscrites comme suit:

Mr Frédéric Turin, dont les actions sont enregistrées auprès de la société comme inscrites dans un Plan Epargne Actions.

Nombre d'actions de Catégorie MDA1	Nombre d'actions de Catégorie MDA2	Nombre d'actions de Catégorie MDA3	Nombre d'actions de Catégorie MDA4
quarante mille six cent vingt-cinq (40.625)	quarante mille six cent vingt- cinq (40.625)	quarante mille six cent vingt- cinq (40.625)	quarante mille six cent vingt- cinq (40.625)

Mr Frédéric Turin, dont les actions sont enregistrées auprès de la société comme inscrites dans un Plan Epargne Actions.

Nombre d'actions de Catégorie MDA5	Nombre d'actions de Catégorie MDA6	Nombre d'actions de Catégorie MDA7	Nombre d'actions de Catégorie MDA8
quarante mille six cent vingt-cinq (40.625)	quarante mille six cent vingt- cinq (40.625)	quarante mille six cent vingt- cinq (40.625)	quarante mille six cent vingt- cinq (40.625)

Mr Frédéric Turin, dont les actions sont enregistrées auprès de la société comme inscrites dans un Plan Epargne Actions.

Nombre d'actions de Catégorie MDA9	Nombre d'actions de Catégorie MDA10	Total de la valeur nominale	Total de la prime d'émission	Total de l'apport
quarante mille six cent vingt-cinq (40.625)	quarante mille six cent vingt-cinq (40.625)	quatre mille soixante-deux Euros et cinquante centimes (EUR 4.062,50)	soixante mille neuf cent trente-sept Euros et cinquante centimes (EUR 60.937,50)	soixante-cinq mille Euros (EUR 65.000,-)

Mr Yves Lederer, dont les actions ont été acquises par l'intermédiaire de son compte Plan Epargne Actions détenu auprès de la Compagnie Financière Edmond de Rothschild

Nombre d'actions de Catégorie MDL1	Nombre d'actions de Catégorie MDL2	Nombre d'actions de Catégorie MDL3	Nombre d'actions de Catégorie MDL4
quarante mille six cent vingt-cinq (40.625)	quarante mille six cent vingt-cinq (40.625)	quarante mille six cent vingt-cinq (40.625)	quarante mille six cent vingt-cinq (40.625)

Mr Yves Lederer, dont les actions ont été acquises par l'intermédiaire de son compte Plan Epargne Actions détenu auprès de la Compagnie Financière Edmond de Rothschild

Nombre d'actions de Catégorie MDL5	Nombre d'actions de Catégorie MDL6	Nombre d'actions de Catégorie MDL7	Nombre d'actions de Catégorie MDL8
quarante mille six cent vingt-cinq (40.625)	quarante mille six cent vingt-cinq (40.625)	quarante mille six cent vingt-cinq (40.625)	quarante mille six cent vingt-cinq (40.625)

Mr Yves Lederer, dont les actions ont été acquises par l'intermédiaire de son compte Plan Epargne Actions détenu auprès de la Compagnie Financière Edmond de Rothschild

Nombre d'actions de Catégorie MDL9	Nombre d'actions de Catégorie MDL10	Total de la valeur nominale	Total de la prime d'émission	Total de l'apport
quarante mille six cent vingt-cinq (40.625)	quarante mille six cent vingt-cinq (40.625)	quatre mille soixante-deux Euros et cinquante centimes (EUR 4.062,50)	soixante mille neuf cent trente-sept Euros et cinquante centimes (EUR 60.937,50)	soixante-cinq mille Euros (EUR 65.000,-)

Mr. Patrick Michel

Nombre d'actions de Catégorie MDM1	Nombre d'actions de Catégorie MDM2	Nombre d'actions de Catégorie MDM3	Nombre d'actions de Catégorie MDM4
soixante et onze mille huit cent soixante-quinze (71.875)	soixante et onze mille huit cent soixante-quinze (71.875)	soixante et onze mille huit cent soixante-quinze (71.875)	soixante et onze mille huit cent soixante-quinze (71.875)

Mr. Patrick Michel

Nombre d'actions de Catégorie MDM5	Nombre d'actions de Catégorie MDM6	Nombre d'actions de Catégorie MDM7	Nombre d'actions de Catégorie MDM8
soixante et onze mille huit cent soixante-quinze (71.875)	soixante et onze mille huit cent soixante-quinze (71.875)	soixante et onze mille huit cent soixante-quinze (71.875)	soixante et onze mille huit cent soixante-quinze (71.875)

Mr. Patrick Michel

Nombre d'actions de Catégorie MDM9	Nombre d'actions de Catégorie MDM10	Total de la valeur nominale	Total de la prime d'émission	Total de l'apport
soixante et onze mille huit cent soixante-quinze (71.875)	soixante et onze mille huit cent soixante-quinze (71.875)	sept mille cent quatre-vingt-sept Euros et cinquante centimes (EUR 7.187,50)	cent sept mille huit cent douze Euros et cinquante centimes (EUR 107.812,50)	cent quinze mille Euros (EUR 115.000,-)

Mr. Philip d'Abreu

Nombre d'actions de Catégorie MDN1	Nombre d'actions de Catégorie MDN2	Nombre d'actions de Catégorie MDN3	Nombre d'actions de Catégorie MDN4
trente-quatre mille trois cent soixante-quinze (34.375)	trente-quatre mille trois cent soixante-quinze (34.375)	trente-quatre mille trois cent soixante-quinze (34.375)	trente-quatre mille trois cent soixante-quinze (34.375)

Mr. Philip d'Abreu			
Nombre d'actions de Catégorie MDN5	Nombre d'actions de Catégorie MDN6	Nombre d'actions de Catégorie MDN7	Nombre d'actions de Catégorie MDN8
trente-quatre mille trois cent soixante-quinze (34.375)	trente-quatre mille trois cent soixante-quinze (34.375)	trente-quatre mille trois cent soixante-quinze (34.375)	trente-quatre mille trois cent soixante-quinze (34.375)

Mr. Philip d'Abreu				
Nombre d'actions de Catégorie MDN9	Nombre d'actions de Catégorie MDN10	Total de la valeur nominale	Total de la prime d'émission	Total de l'apport
trente-quatre mille trois cent soixante- quinze (34.375)	trente-quatre mille trois cent soixante- quinze (34.375)	trois mille quatre cent trente-sept Euros et cinquante centimes (EUR 3.437,50)	cinquante et un mille cinq cent soixante- deux Euros et cinquante centimes (EUR 51.562,50)	cinquante-cinq mille Euros (EUR 55.000,-)

Le montant total de l'apport de trois cent mille Euros (EUR 300.000,-) est alloué comme suit: (i) dix-huit mille sept cent cinquante Euros (EUR 18.750,-) sont alloués au capital social de la Société et (ii) deux cent quatre-vingt-un mille deux cent cinquante Euros (EUR 281.250,-) sont alloués au compte de prime d'émission de la Société conformément à l'article 5.4 des Statuts.

La preuve de l'existence et de la valeur de l'apport a été produite au notaire soussigné.

Troisième résolution

Suite à la résolution ci-dessus relative à l'augmentation de capital les Actionnaires décident de modifier l'article 5.1 des Statuts qui se lira comme suit:

5. "Capital social.

5.1 Le capital social souscrit de la Société est fixé à cent vingt-sept mille cent quatre-vingt-sept Euros et cinquante et un centimes (EUR 127.187,51) représenté par une (1) action de commandité ayant une valeur nominale d'un centime d'Euro (EUR 0,01) ("Action de Commandité") détenue par l'actionnaire commandité et les actions de commanditaire ayant une valeur nominale d'un centime d'Euro (EUR 0,01) chacune détenues par les actionnaires commanditaires comme suit:

5.1.1 deux cent soixante-huit mille sept cent cinquante (268.750) actions de catégorie MA1 (les "Actions de Catégorie MA1");

5.1.2 deux cent soixante-huit mille sept cent cinquante (268.750) actions de catégorie MA2 (les "Actions de Catégorie MA2");

5.1.3 deux cent soixante-huit mille sept cent cinquante (268.750) actions de catégorie MA3 (les "Actions de Catégorie MA3");

5.1.4 deux cent soixante-huit mille sept cent cinquante (268.750) actions de catégorie MA4 (les "Actions de Catégorie MA4");

5.1.5 [deux cent soixante-huit mille sept cent cinquante (268.750) actions de catégorie MA5 (les "Actions de Catégorie MA5");

5.1.6 deux cent soixante-huit mille sept cent cinquante (268.750) actions de catégorie MA6 (les "Actions de Catégorie MA6");

5.1.7 deux cent soixante-huit mille sept cent cinquante (268.750) actions de catégorie MA7 (les "Actions de Catégorie MA7");

5.1.8 deux cent soixante-huit mille sept cent cinquante (268.750) actions de catégorie MA8 (les "Actions de Catégorie MA8");

5.1.9 deux cent soixante-huit mille sept cent cinquante (268.750) actions de catégorie MA9 (les "Actions de Catégorie MA9");

5.1.10 deux cent soixante-huit mille sept cent cinquante (268.750) actions de catégorie MA10 (les "Actions de Catégorie MA10");

5.1.11 quatre-vingt dix mille deux cent vingt-quatre (90.224) actions de catégorie MB1 (les "Actions de Catégorie MB1");

5.1.12 quatre-vingt dix mille deux cent vingt-quatre (90.224) actions de catégorie MB2 (les "Actions de Catégorie MB2");

5.1.13 quatre-vingt dix mille deux cent vingt-quatre (90.224) actions de catégorie MB3 (les "Actions de Catégorie MB3");

5.1.14 quatre-vingt dix mille deux cent vingt-quatre (90.224) actions de catégorie MB4 (les "Actions de Catégorie MB4");

- 5.1.15 quatre-vingt dix mille deux cent vingt-quatre (90.224) actions de catégorie MB5 (les "Actions de Catégorie MB5");
- 5.1.16 quatre-vingt dix mille deux cent vingt-quatre (90.224) actions de catégorie MB6 (les "Actions de Catégorie MB6");
- 5.1.17 quatre-vingt dix mille deux cent vingt-deux (90.222) actions de catégorie MB7 (les "Actions de Catégorie MB7");
- 5.1.18 quatre-vingt dix mille deux cent vingt-deux (90.222) actions de catégorie MB8 (les "Actions de Catégorie MB8");
- 5.1.19 quatre-vingt dix mille deux cent vingt-deux (90.222) actions de catégorie MB9 (les "Actions de Catégorie MB9");
- 5.1.20 quatre-vingt dix mille deux cent vingt-deux (90.222) actions de catégorie MB10 (les "Actions de Catégorie MB10");
- 5.1.21 cent soixante-huit mille neuf cent vingt-neuf (168.929) actions de catégorie MC1 (les "Actions de Catégorie MC1");
- 5.1.22 cent soixante-huit mille neuf cent vingt-neuf (168.929) actions de catégorie MC2 (les "Actions de Catégorie MC2");
- 5.1.23 cent soixante-huit mille neuf cent vingt-neuf (168.929) actions de catégorie MC3 (les "Actions de Catégorie MC3");
- 5.1.24 cent soixante-huit mille neuf cent vingt-neuf (168.929) actions de catégorie MC4 (les "Actions de Catégorie MC4");
- 5.1.25 cent soixante-huit mille neuf cent vingt-neuf (168.929) actions de catégorie MC5 (les "Actions de Catégorie MC5");
- 5.1.26 cent soixante-huit mille neuf cent vingt-neuf (168.929) actions de catégorie MC6 (les "Actions de Catégorie MC6");
- 5.1.27 cent soixante-huit mille neuf cent vingt-huit (168.928) actions de catégorie MC7 (les "Actions de Catégorie MC7");
- 5.1.28 cent soixante-huit mille neuf cent vingt-huit (168.928) actions de catégorie MC8 (les "Actions de Catégorie MC8");
- 5.1.29 cent soixante-huit mille neuf cent vingt-huit (168.928) actions de catégorie MC9 (les "Actions de Catégorie MC9");
- 5.1.30 cent soixante-huit mille neuf cent vingt-huit (168.928) actions de catégorie MC10 (les "Actions de Catégorie MC10");
- 5.1.31 cent quatorze mille cent quatre-vingt-seize (114.196) actions de catégorie MDA1 (les "Actions de Catégorie MDA1");
- 5.1.32 cent quatorze mille cent quatre-vingt-seize (114.196) actions de catégorie MDA2 (les "Actions de Catégorie MDA2");
- 5.1.33 cent quatorze mille cent quatre-vingt-seize (114.196) actions de catégorie MDA3 (les "Actions de Catégorie MDA3");
- 5.1.34 cent quatorze mille cent quatre-vingt-seize (114.196) actions de catégorie MDA4 (les "Actions de Catégorie MDA4");
- 5.1.35 cent quatorze mille cent quatre-vingt-seize (114.196) actions de catégorie MDA5 (les "Actions de Catégorie MDA5");
- 5.1.36 cent quatorze mille cent quatre-vingt-seize (114.196) actions de catégorie MDA6 (les "Actions de Catégorie MDA6");
- 5.1.37 cent quatorze mille cent quatre-vingt-dix-sept (114.197) actions de catégorie MDA7 (les "Actions de Catégorie MDA7");
- 5.1.38 cent quatorze mille cent quatre-vingt-dix-sept (114.197) actions de catégorie MDA8 (les "Actions de Catégorie MDA8");
- 5.1.39 cent quatorze mille cent quatre-vingt-dix-sept (114.197) actions de catégorie MDA9 (les "Actions de Catégorie MDA9");
- 5.1.40 cent quatorze mille cent quatre-vingt-dix-sept (114.197) actions de catégorie MDA10 (les "Actions de Catégorie MDA10");
- 5.1.41 quarante-cinq mille quatre cent deux (45.402) actions de catégorie MDB1 (les "Actions de Catégorie MDB1");
- 5.1.42 quarante-cinq mille quatre cent deux (45.402) actions de catégorie MDB2 (les "Actions de Catégorie MDB2");
- 5.1.43 quarante-cinq mille quatre cent deux (45.402) actions de catégorie MDB3 (les "Actions de Catégorie MDB3");
- 5.1.44 quarante-cinq mille quatre cent deux (45.402) actions de catégorie MDB4 (les "Actions de Catégorie MDB4");
- 5.1.45 quarante-cinq mille quatre cent deux (45.402) actions de catégorie MDB5 (les "Actions de Catégorie MDB5");
- 5.1.46 quarante-cinq mille quatre cent deux (45.402) actions de catégorie MDB6 (les "Actions de Catégorie MDB6");
- 5.1.47 quarante-cinq mille quatre cent deux (45.402) actions de catégorie MDB7 (les "Actions de Catégorie MDB7");

- 5.1.48 quarante-cinq mille quatre cent deux (45.402) actions de catégorie MDB8 (les "Actions de Catégorie MDB8");
- 5.1.49 quarante-cinq mille quatre cent une (45.401) actions de catégorie MDB9 (les "Actions de Catégorie MDB9");
- 5.1.50 quarante-cinq mille quatre cent une (45.401) actions de catégorie MDB10 (les "Actions de Catégorie MDB10");
- 5.1.51 cent soixante-deux mille cinq cents (162.500) actions de catégorie MDC1 (les "Actions de Catégorie MDC1");
- 5.1.52 cent soixante-deux mille cinq cents (162.500) actions de catégorie MDC2 (les "Actions de Catégorie MDC2");
- 5.1.53 cent soixante-deux mille cinq cents (162.500) actions de catégorie MDC3 (les "Actions de Catégorie MDC3");
- 5.1.54 cent soixante-deux mille cinq cents (162.500) actions de catégorie MDC4 (les "Actions de Catégorie MDC4");
- 5.1.55 cent soixante-deux mille cinq cents (162.500) actions de catégorie MDC5 (les "Actions de Catégorie MDC5");
- 5.1.56 cent soixante-deux mille cinq cents (162.500) actions de catégorie MDC6 (les "Actions de Catégorie MDC6");
- 5.1.57 cent soixante-deux mille cinq cents (162.500) actions de catégorie MDC7 (les "Actions de Catégorie MDC7");
- 5.1.58 cent soixante-deux mille cinq cents (162.500) actions de catégorie MDC8 (les "Actions de Catégorie MDC8");
- 5.1.59 cent soixante-deux mille cinq cents (162.500) actions de catégorie MDC9 (les "Actions de Catégorie MDC9");
- 5.1.60 cent soixante-deux mille cinq cents (162.500) actions de catégorie MDC10 (les "Actions de Catégorie MDC10");
- 5.1.61 quarante-trois mille sept cent cinquante (43.750) actions de catégorie MDD1 (les "Actions de Catégorie MDD1");
- 5.1.62 quarante-trois mille sept cent cinquante (43.750) actions de catégorie MDD2 (les "Actions de Catégorie MDD2");
- 5.1.63 quarante-trois mille sept cent cinquante (43.750) actions de catégorie MDD3 (les "Actions de Catégorie MDD3");
- 5.1.64 quarante-trois mille sept cent cinquante (43.750) actions de catégorie MDD4 (les "Actions de Catégorie MDD4");
- 5.1.65 quarante-trois mille sept cent cinquante (43.750) actions de catégorie MDD5 (les "Actions de Catégorie MDD5");
- 5.1.66 quarante-trois mille sept cent cinquante (43.750) actions de catégorie MDD6 (les "Actions de Catégorie MDD6");
- 5.1.67 quarante-trois mille sept cent cinquante (43.750) actions de catégorie MDD7 (les "Actions de Catégorie MDD7");
- 5.1.68 quarante-trois mille sept cent cinquante (43.750) actions de catégorie MDD8 (les "Actions de Catégorie MDD8");
- 5.1.69 quarante-trois mille sept cent cinquante (43.750) actions de catégorie MDD9 (les "Actions de Catégorie MDD9");
- 5.1.70 quarante-trois mille sept cent cinquante (43.750) actions de catégorie MDD10 (les "Actions de Catégorie MDD10");
- 5.1.71 quarante-trois mille sept cent cinquante (43.750) actions de catégorie MDE1 (les "Actions de Catégorie MDE1");
- 5.1.72 quarante-trois mille sept cent cinquante (43.750) actions de catégorie MDE2 (les "Actions de Catégorie MDE2");
- 5.1.73 quarante-trois mille sept cent cinquante (43.750) actions de catégorie MDE3 (les "Actions de Catégorie MDE3");
- 5.1.74 quarante-trois mille sept cent cinquante (43.750) actions de catégorie MDE4 (les "Actions de Catégorie MDE4");
- 5.1.75 quarante-trois mille sept cent cinquante (43.750) actions de catégorie MDE5 (les "Actions de Catégorie MDE5");
- 5.1.76 quarante-trois mille sept cent cinquante (43.750) actions de catégorie MDE6 (les "Actions de Catégorie MDE6");
- 5.1.77 quarante-trois mille sept cent cinquante (43.750) actions de catégorie MDE7 (les "Actions de Catégorie MDE7");
- 5.1.78 quarante-trois mille sept cent cinquante (43.750) actions de catégorie MDE8 (les "Actions de Catégorie MDE8");
- 5.1.79 quarante-trois mille sept cent cinquante (43.750) actions de catégorie MDE9 (les "Actions de Catégorie MDE9");
- 5.1.80 quarante-trois mille sept cent cinquante (43.750) actions de catégorie MDE10 (les "Actions de Catégorie MDE10");
- 5.1.81 trente et un mille deux cent cinquante (31.250) actions de catégorie MDF1 (les "Actions de Catégorie MDF1");
- 5.1.82 trente et un mille deux cent cinquante (31.250) actions de catégorie MDF2 (les "Actions de Catégorie MDF2");
- 5.1.83 trente et un mille deux cent cinquante (31.250) actions de catégorie MDF3 (les "Actions de Catégorie MDF3");
- 5.1.84 trente et un mille deux cent cinquante (31.250) actions de catégorie MDF4 (les "Actions de Catégorie MDF4");
- 5.1.85 trente et un mille deux cent cinquante (31.250) actions de catégorie MDF5 (les "Actions de Catégorie MDF5");
- 5.1.86 trente et un mille deux cent cinquante (31.250) actions de catégorie MDF6 (les "Actions de Catégorie MDF6");
- 5.1.87 trente et un mille deux cent cinquante (31.250) actions de catégorie MDF7 (les "Actions de Catégorie MDF7");
- 5.1.88 trente et un mille deux cent cinquante (31.250) actions de catégorie MDF8 (les "Actions de Catégorie MDF8");
- 5.1.89 trente et un mille deux cent cinquante (31.250) actions de catégorie MDF9 (les "Actions de Catégorie MDF9");
- 5.1.90 trente et un mille deux cent cinquante (31.250) actions de catégorie MDF10 (les "Actions de Catégorie MDF10");

- 5.1.141 quarante mille six cent vingt-cinq (40.625) actions de catégorie MDL1 (les "Actions de Catégorie MDL1");
- 5.1.142 quarante mille six cent vingt-cinq (40.625) actions de catégorie MDL2 (les "Actions de Catégorie MDL2");
- 5.1.143 quarante mille six cent vingt-cinq (40.625) actions de catégorie MDL3 (les "Actions de Catégorie MDL3");
- 5.1.144 quarante mille six cent vingt-cinq (40.625) actions de catégorie MDL4 (les "Actions de Catégorie MDL4");
- 5.1.145 quarante mille six cent vingt-cinq (40.625) actions de catégorie MDL5 (les "Actions de Catégorie MDL5");
- 5.1.146 quarante mille six cent vingt-cinq (40.625) actions de catégorie MDL6 (les "Actions de Catégorie MDL6");
- 5.1.147 quarante mille six cent vingt-cinq (40.625) actions de catégorie MDL7 (les "Actions de Catégorie MDL7");
- 5.1.148 quarante mille six cent vingt-cinq (40.625) actions de catégorie MDL8 (les "Actions de Catégorie MDL8");
- 5.1.149 quarante mille six cent vingt-cinq (40.625) actions de catégorie MDL9 (les "Actions de Catégorie MDL9");
- 5.1.150 quarante mille six cent vingt-cinq (40.625) actions de catégorie MDL10 (les "Actions de Catégorie MDL10");
- 5.1.151 soixante et onze mille huit cent soixante-quinze (71.875) actions de catégorie MDM1 (les "Actions de Catégorie MDM1");
- 5.1.152 soixante et onze mille huit cent soixante-quinze (71.875) actions de catégorie MDM2 (les "Actions de Catégorie MDM2");
- 5.1.153 soixante et onze mille huit cent soixante-quinze (71.875) actions de catégorie MDM3 (les "Actions de Catégorie MDM3");
- 5.1.154 soixante et onze mille huit cent soixante-quinze (71.875) actions de catégorie MDM4 (les "Actions de Catégorie MDM4");
- 5.1.155 soixante et onze mille huit cent soixante-quinze (71.875) actions de catégorie MDM5 (les "Actions de Catégorie MDM5");
- 5.1.156 soixante et onze mille huit cent soixante-quinze (71.875) actions de catégorie MDM6 (les "Actions de Catégorie MDM6");
- 5.1.157 soixante et onze mille huit cent soixante-quinze (71.875) actions de catégorie MDM7 (les "Actions de Catégorie MDM7");
- 5.1.158 soixante et onze mille huit cent soixante-quinze (71.875) actions de catégorie MDM8 (les "Actions de Catégorie MDM8");
- 5.1.159 soixante et onze mille huit cent soixante-quinze (71.875) actions de catégorie MDM9 (les "Actions de Catégorie MDM9");
- 5.1.160 soixante et onze mille huit cent soixante-quinze (71.875) actions de catégorie MDM10 (les "Actions de Catégorie MDM10");
- 5.1.161 trente-quatre mille trois cent soixante-quinze (34.375) actions de catégorie MDN1 (les "Actions de Catégorie MDN1");
- 5.1.162 trente-quatre mille trois cent soixante-quinze (34.375) actions de catégorie MDN2 (les "Actions de Catégorie MDN2");
- 5.1.163 trente-quatre mille trois cent soixante-quinze (34.375) actions de catégorie MDN3 (les "Actions de Catégorie MDN3");
- 5.1.164 trente-quatre mille trois cent soixante-quinze (34.375) actions de catégorie MDN4 (les "Actions de Catégorie MDN4");
- 5.1.165 trente-quatre mille trois cent soixante-quinze (34.375) actions de catégorie MDN5 (les "Actions de Catégorie MDN5");
- 5.1.166 trente-quatre mille trois cent soixante-quinze (34.375) actions de catégorie MDN6 (les "Actions de Catégorie MDN6");
- 5.1.167 trente-quatre mille trois cent soixante-quinze (34.375) actions de catégorie MDN7 (les "Actions de Catégorie MDN7");
- 5.1.168 trente-quatre mille trois cent soixante-quinze (34.375) actions de catégorie MDN8 (les "Actions de Catégorie MDN8");
- 5.1.169 trente-quatre mille trois cent soixante-quinze (34.375) actions de catégorie MDN9 (les "Actions de Catégorie MDN9");
- 5.1.170 trente-quatre mille trois cent soixante-quinze (34.375) actions de catégorie MDN10 (les "Actions de Catégorie MDN10")."

Quatrième résolution

Suites aux résolutions ci-dessus les Actionnaires décident également de modifier l'article 16.2.4 des Statuts (Distribution sur actions et Reflet) comme suit:

16. Distributions sur actions et reflet. "[...]"

16.2.4 cent quatorze mille cent quatre-vingt-seize (114.196) Actions de Catégorie D1, cent quatorze mille cent quatre-vingt-seize (114.196) Actions de Catégorie D2, cent quatorze mille cent quatre-vingt-seize (114.196) Actions de Catégorie D3, cent quatorze mille cent quatre-vingt-seize (114.196) Actions de Catégorie D4, cent quatorze mille cent quatre-vingt-seize (114.196) Actions de Catégorie D5, cent quatorze mille cent quatre-vingt-seize (114.196) Actions de Catégorie D6, cent quatorze mille cent quatre-vingt-dix-sept (114.197) Actions de Catégorie D7, cent quatorze mille cent quatre-vingt-dix-sept (114.197) Actions de Catégorie D8, cent quatorze mille cent quatre-vingt-dix-sept (114.197) Actions de Catégorie D9, cent quatorze mille cent quatre-vingt-dix-sept (114.197) Actions de Catégorie D10, dans Holding sont allouées aux détenteurs d'Actions de Catégorie MDA;

[...]."

Cinquième résolution

Suites aux résolutions ci-dessus les Actionnaires décident également de créer de nouveaux articles 16.2.15, 16.2.16 et 16.2.17 dans l'article 16 des Statuts (Distributions sur actions et Reflet) comme suit:

" **16.2.15.** quarante mille six cent vingt-cinq (40.625) Actions de Catégorie D1, quarante mille six cent vingt-cinq (40.625) Actions de Catégorie D2, quarante mille six cent vingt-cinq (40.625) Actions de Catégorie D3, quarante mille six cent vingt-cinq (40.625) Actions de Catégorie D4, quarante mille six cent vingt-cinq (40.625) Actions de Catégorie D5, quarante mille six cent vingt-cinq (40.625) Actions de Catégorie D6, quarante mille six cent vingt-cinq (40.625) Actions de Catégorie D7, quarante mille six cent vingt-cinq (40.625) Actions de Catégorie D8, quarante mille six cent vingt-cinq (40.625) Actions de Catégorie D9 and quarante mille six cent vingt-cinq (40.625) Actions de Catégorie D10 dans Holding sont allouées aux détenteurs d'Actions de Catégorie MDL;

16.2.16. soixante et onze mille huit cent soixante-quinze (71.875) Actions de Catégorie D1, soixante et onze mille huit cent soixante-quinze (71.875) Actions de Catégorie D2, soixante et onze mille huit cent soixante-quinze (71.875) Actions de Catégorie D3, soixante et onze mille huit cent soixante-quinze (71.875) Actions de Catégorie D4, soixante et onze mille huit cent soixante-quinze (71.875) Actions de Catégorie D5, soixante et onze mille huit cent soixante-quinze (71.875) Actions de Catégorie D6, soixante et onze mille huit cent soixante-quinze (71.875) Actions de Catégorie D7 soixante et onze mille huit cent soixante-quinze (71.875) Actions de Catégorie D8, soixante et onze mille huit cent soixante-quinze (71.875) Actions de Catégorie D9 et soixante et onze mille huit cent soixante-quinze (71.875) Actions de Catégorie D10 dans Holding sont allouées aux détenteurs d'Actions de Catégorie MDM;

16.2.17. trente-quatre mille trois cent soixante-quinze (34.375) Actions de Catégorie D1, trente-quatre mille trois cent soixante-quinze (34.375) Actions de Catégorie D2, trente-quatre mille trois cent soixante-quinze (34.375) Actions de Catégorie D3, trente-quatre mille trois cent soixante-quinze (34.375) Actions de Catégorie D4, trente-quatre mille trois cent soixante-quinze (34.375) Actions de Catégorie D5, trente-quatre mille trois cent soixante-quinze (34.375) Actions de Catégorie D6, trente-quatre mille trois cent soixante-quinze (34.375) Actions de Catégorie D7, trente-quatre mille trois cent soixante-quinze (34.375) Actions de Catégorie D8, trente-quatre mille trois cent soixante-quinze (34.375) Actions de Catégorie D9 and trente-quatre mille trois cent soixante-quinze (34.375) Actions de Catégorie D10 dans Holding sont allouées aux détenteurs d'Actions de Catégorie MDN."

Sixième résolution

Les Actionnaires décident de créer et d'insérer les nouvelles définitions suivantes des "Actions de Catégorie MDL", "Actions de Catégorie MDM" et "Actions de Catégorie MDN" après l'article 18 des Statuts (Interprétation et Loi luxembourgeoise):

"Actions de Catégorie MDL" signifie les Actions de Catégorie MDL1, les Actions de Catégorie MDL2, les Actions de Catégorie MDL3, les Actions de Catégorie MDL4, les Actions de Catégorie MDL5, les Actions de Catégorie MDL6, les Actions de Catégorie MDL7, les Actions de Catégorie MDL8, les Actions de Catégorie MDL9 et les Actions de Catégorie MDL10.

"Actions de Catégorie MDM" signifie les Actions de Catégorie MDM1, les Actions de Catégorie MDM2, les Actions de Catégorie MDM3, les Actions de Catégorie MDM4, les Actions de Catégorie MDM5, les Actions de Catégorie MDM6, les Actions de Catégorie MDM7, les Actions de Catégorie MDM8, les Actions de Catégorie MDM9 et les Actions de Catégorie MDM10.

"Actions de Catégorie MDN" signifie les Actions de Catégorie MDN1, les Actions de Catégorie MDN2, les Actions de Catégorie MDN3, les Actions de Catégorie MDN4, les Actions de Catégorie MDN5, les Actions de Catégorie MDN6, les Actions de Catégorie MDN7, les Actions de Catégorie MDN8, les Actions de Catégorie MDN9 et les Actions de Catégorie MDN10.

Septième résolution

Les Actionnaires décident modifier les définitions de "Actions de Catégorie MD1", "Actions de Catégorie MD2", "Actions de Catégorie MD3", "Actions de Catégorie MD4", "Actions de Catégorie MD5", "Actions de Catégorie MD6", "Actions de Catégorie MD7", "Actions de Catégorie MD8", "Actions de Catégorie MD9" et "Actions de Catégorie MD10" qui suivent l'article 18 des Statuts (Interprétation et Loi luxembourgeoise) qui se liront comme suit:

"Actions de Catégorie MD1" signifie les Actions de Catégorie MDA1, les Actions de Catégorie MDB1, les Actions de Catégorie MDC1, les Actions de Catégorie MDD1, les Actions de Catégorie MDE1, les Actions de Catégorie MDF1, les Actions de Catégorie MDG1, les Actions de Catégorie MDH1, les Actions de Catégorie MDI1, les Actions de Catégorie MDJ1, les Actions de Catégorie MDK1, les Actions de Catégorie MDL1, les Actions de Catégorie MDM1 et les Actions de Catégorie MDN1.

"Actions de Catégorie MD2" signifie les Actions de Catégorie MDA2, les Actions de Catégorie MDB2, les Actions de Catégorie MDC2, les Actions de Catégorie MDD2, les Actions de Catégorie MDE2, les Actions de Catégorie MDF2, les Actions de Catégorie MDG2, les Actions de Catégorie MDH2, les Actions de Catégorie MDI2, les Actions de Catégorie MDJ2, les Actions de Catégorie MDK2, les Actions de Catégorie MDL2, les Actions de Catégorie MDM2 et les Actions de Catégorie MDN2.

"Actions de Catégorie MD3" signifie les Actions de Catégorie MDA3, les Actions de Catégorie MDB3, les Actions de Catégorie MDC3, les Actions de Catégorie MDD3, les Actions de Catégorie MDE3, les Actions de Catégorie MDF3, les Actions de Catégorie MDG3, les Actions de Catégorie MDH3, les Actions de Catégorie MDI3, les Actions de Catégorie MDJ3, les Actions de Catégorie MDK3, les Actions de Catégorie MDL3, les Actions de Catégorie MDM3 et les Actions de Catégorie MDN3.

"Actions de Catégorie MD4" signifie les Actions de Catégorie MDA4, les Actions de Catégorie MDB4, les Actions de Catégorie MDC4, les Actions de Catégorie MDD4, les Actions de Catégorie MDE4, les Actions de Catégorie MDF4, les Actions de Catégorie MDG4, les Actions de Catégorie MDH4, les Actions de Catégorie MDI4, les Actions de Catégorie MDJ4, les Actions de Catégorie MDK4, les Actions de Catégorie MDL4, les Actions de Catégorie MDM4 et les Actions de Catégorie MDN4.

"Actions de Catégorie MD5" signifie les Actions de Catégorie MDA5, les Actions de Catégorie MDB5, les Actions de Catégorie MDC5, les Actions de Catégorie MDD5, les Actions de Catégorie MDE5, les Actions de Catégorie MDF5, les Actions de Catégorie MDG5, les Actions de Catégorie MDH5, les Actions de Catégorie MDI5, les Actions de Catégorie MDJ5, les Actions de Catégorie MDK5, les Actions de Catégorie MDL5, les Actions de Catégorie MDM5 et les Actions de Catégorie MDN5.

"Actions de Catégorie MD6" signifie les Actions de Catégorie MDA6, les Actions de Catégorie MDB6, les Actions de Catégorie MDC6, les Actions de Catégorie MDD6, les Actions de Catégorie MDE6, les Actions de Catégorie MDF6, les Actions de Catégorie MDG6, les Actions de Catégorie MDH6, les

Actions de Catégorie MDI6, les Actions de Catégorie MDJ6, les Actions de Catégorie MDK6, les Actions de Catégorie MDL6, les Actions de Catégorie MDM6 et les Actions de Catégorie MDN6.

"Actions de Catégorie MD7" signifie les Actions de Catégorie MDA7, les Actions de Catégorie MDB7, les Actions de Catégorie MDC7, les Actions de Catégorie MDD7, les Actions de Catégorie MDE7, les Actions de Catégorie MDF7, les Actions de Catégorie MDG7, les Actions de Catégorie MDH7, les Actions de Catégorie MDI7, les Actions de Catégorie MDJ7, les Actions de Catégorie MDK7, les Actions de Catégorie MDL7, les Actions de Catégorie MDM7 et les Actions de Catégorie MDN7.

"Actions de Catégorie MD8" signifie les Actions de Catégorie MDA8, les Actions de Catégorie MDB8, les Actions de Catégorie MDC8, les Actions de Catégorie MDD8, les Actions de Catégorie MDE8, les Actions de Catégorie MDF8, les Actions de Catégorie MDG8, les Actions de Catégorie MDH8, les Actions de Catégorie MDI8, les Actions de Catégorie MDJ8, les Actions de Catégorie MDK8, les Actions de Catégorie MDL8, les Actions de Catégorie MDM8 et les Actions de Catégorie MDN8.

"Actions de Catégorie MD9" signifie les Actions de Catégorie MDA9, les Actions de Catégorie MDB9, les Actions de Catégorie MDC9, les Actions de Catégorie MDD9, les Actions de Catégorie MDE9, les Actions de Catégorie MDF9, les Actions de Catégorie MDG9, les Actions de Catégorie MDH9, les Actions de Catégorie MDI9, les Actions de Catégorie MDJ9, les Actions de Catégorie MDK9, les Actions de Catégorie MDL9, les Actions de Catégorie MDM9 et les Actions de Catégorie MDN9.

"Actions de Catégorie MD10" signifie les Actions de Catégorie MDA10, les Actions de Catégorie MDB10, les Actions de Catégorie MDC10, les Actions de Catégorie MDD10, les Actions de Catégorie MDE10, les Actions de Catégorie MDF10, les Actions de Catégorie MDG10, les Actions de Catégorie MDH10, les Actions de Catégorie MDI10, les Actions de Catégorie MDJ10, les Actions de Catégorie MDK10, les Actions de Catégorie MDL10, les Actions de Catégorie MDM10 et les Actions de Catégorie MDN10."

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte, s'élèvent à environ mille sept cent euros (EUR 1.700,-).

Fait et passé à Luxembourg, à la date figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

L'acte a été lu au mandataire des comparants connu du notaire par son nom, prénom, statut civil et résidence, le mandataire des comparants signe l'acte avec le notaire.

Signé: S. LECOMTE, F. GIBERT, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils le 24 janvier 2014. Relation: LAC/2014/3446. Reçu soixante quinze euros (EUR 75,-).

Le Receveur (signé): I.THILL.

Référence de publication: 2014016164/1067.

(140019079) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2014.

Alsept Promotions S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 179.006.

L'an deux mille quatorze, le vingt-trois janvier.

Par-devant Nous, Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est réunie

l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme de droit luxembourgeois ALSEPT PROMOTIONS S.A., avec siège social à L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 179.006 (NIN 2013 2214 086),

constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 22 juillet 2013, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 2233 du 12 septembre 2013.

Le capital social s'élève à trente-et-un mille Euros (EUR 31.000), représenté par mille (1.000) actions d'une valeur nominale de trente-et-un Euros (EUR 31.-).

La séance est présidée par Madame Peggy Simon, employée privée, demeurant professionnellement à Echternach, 9, Rabatt,

qui se nomme elle-même comme scrutateur et qui désigne comme secrétaire Madame Mariette Schou, employée privée, demeurant professionnellement à Echternach, 9, Rabatt.

Le bureau de l'assemblée générale extraordinaire étant ainsi constitué, le président expose et prie le notaire d'acter ce qui suit:

I) L'ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire est conçu comme suit:

1) Présentation du projet de fusion daté du 3 décembre 2013, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 3200 du 17 décembre 2013, proposant l'absorption par la société ALSEPT PROMOTIONS S.A. de la société ALBERT 2 S.A. (NIN 2013 2204 218).

2) Constatation de l'exécution des obligations résultant de l'article 278 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et des dispositions auxquelles il se réfère;

3) Approbation du projet de fusion et décision de réaliser la fusion par l'absorption de la société ALBERT 2 S.A. par la société anonyme ALSEPT PROMOTIONS S.A. aux conditions prévues par le projet de fusion, sans création d'actions nouvelles émises par la société absorbante, transmission de l'ensemble du patrimoine actif et passif sans exception ni réserve de la société absorbée à la société anonyme ALSEPT PROMOTIONS S.A. et dissolution sans liquidation de la société absorbée comme conséquence de la fusion.

4) Constatation de la réalisation de la fusion à la date de la tenue de l'assemblée générale des actionnaires de la société anonyme ALSEPT PROMOTIONS S.A., approuvant la fusion sans préjudice des dispositions de l'article 273 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales sur les effets de la fusion par rapport aux tiers.

5) Constatation que l'apport de fusion de la société anonyme ALBERT 2 S.A. à la société anonyme ALSEPT PROMOTIONS S.A. comprend un immeuble sis à Luxembourg, 13, avenue du Dix Septembre, dont le transfert sera soumis aux formalités relatives aux mutations immobilières légalement requises.

6) Divers

II) Participation à l'Assemblée:

La liste de présence à l'assemblée mentionne les actionnaires de la Société et le nombre d'actions émises.

Une fois signée par les actionnaires présents ou leurs mandataires et par les membres du bureau, la liste sera enregistrée avec le présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Il résulte de la liste de présence que les mille (1.000) actions d'une valeur nominale de trente-et-un Euros (EUR 31.-) chacune, émises par la Société sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire.

III) Constatation de la validité de l'assemblée générale extraordinaire

La liste de présence, après vérification par le scrutateur, est reconnue exacte par l'assemblée générale extraordinaire, laquelle décide de renoncer aux formalités de convocation, l'intégralité du capital social étant représentée et les action-

naires se considérant dûment convoqués déclarant par ailleurs avoir eu parfaite connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV) Exposé préalable:

Le Président aborde l'ordre du jour et présente à l'assemblée le projet de fusion daté du 3 décembre 2013, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 3200 du 17 décembre 2013, proposant l'absorption par la société ALSEPT PROMOTIONS S.A. de la société ALBERT 2 S.A..

Considérant la prise d'effet au point de vue comptable et fiscal de la fusion au 30 septembre 2013, et les droits réservés à l'actionnaire unique par la loi, la tenue de la présente assemblée a été organisée aux fins de consacrer l'approbation de la dite fusion par l'actionnaire unique de la société absorbante.

Il est en outre signalé qu'aux termes d'un acte du ministère du notaire soussigné, dont la minute précède, la Société ALBERT 2 S.A. a approuvé sans réserve le projet de fusion et décidé de réaliser la fusion par l'absorption de la société ALBERT 2 S.A. par la société anonyme ALSEPT PROMOTIONS S.A..

Délibération

Ensuite, après délibération, l'assemblée générale extraordinaire prend, chaque fois à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée constate l'exécution des obligations résultant de l'article 278 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales relatif aux fusions dans lesquelles la société absorbante est titulaire de la totalité des actions, parts et autres titres conférant droit de vote des sociétés à absorber et des dispositions auxquelles il se réfère, et confirme le respect de leur application.

Deuxième résolution

L'assemblée décide d'approuver le projet de fusion précité et de réaliser la fusion par l'absorption de la société ALBERT 2 S.A. par la société ALSEPT PROMOTIONS S.A., sans création d'actions nouvelles émises par la société absorbante, par transmission de l'ensemble du patrimoine actif et passif sans exception ni réserve de la société absorbée à la société anonyme ALSEPT PROMOTIONS S.A. et moyennant dissolution sans liquidation de la société absorbée comme conséquence légale de la fusion.

Troisième résolution

L'assemblée constate la réalisation de la fusion à la date de ce jour, avec effet comptable et fiscal au 30 septembre 2013, sans préjudice toutefois des dispositions de l'article 273 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales sur les effets de la fusion par rapport aux tiers.

Quatrième résolution

L'assemblée constate que l'apport de fusion de la société ALBERT 2 S.A. à la société anonyme ALSEPT PROMOTIONS S.A. comprend un immeuble sis à Luxembourg, 13, avenue du Dix Septembre, dont le transfert sera soumis aux formalités relatives aux mutations immobilières légalement requises.

Ledit immeuble est inscrit au cadastre comme suit:

COMMUNE DE LUXEMBOURG, SECTION HoE de MERL-SUD

- Numéro 888/2803, lieu-dit: "Avenue du Dix Septembre", place (occupée), bâtiment à habitation, contenant 02 ares 99 centiares.

Ledit immeuble est grevé d'une dette hypothécaire au profit de la BGL BNP Paribas S.A., dont l'inscription a été prise au premier bureau des hypothèques de et à Luxembourg, le 6 septembre 2013, volume 1181, numéro 62.

Titre de propriété

Ledit immeuble appartient à la société ALBERT 2 S.A. (anciennement ALBERT 2 Société Civile Immobilière) en vertu d'un acte de vente reçu par le notaire Joseph ELVINGER, de résidence à Luxembourg, en date du 30 mars 2012, transcrit au premier bureau des hypothèques de et à Luxembourg, le 20 avril 2012, volume 2440, numéro 71.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Echternach, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée en langue du pays aux membres du bureau, tous connus du notaire par nom, prénoms, état et demeure, ils ont signé avec Nous notaire la présente minute, aucun actionnaire n'ayant demandé de la signer.

Signé: P. SIMON, M. SCHOU, Henri BECK.

Enregistré à Echternach, le 24 janvier 2014. Relation: ECH/2014/181. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): J.-M. MINY.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à demande, aux fins de dépôt au registre de commerce et des sociétés.

Echternach, le 29 janvier 2014.

Référence de publication: 2014015349/104.

(140018408) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2014.

Anchor Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 45.928.

—
DISSOLUTION

In the year two thousand and thirteen, on the thirty-first day of the month of December;

Before Us Me Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), undersigned;

APPEARED:

Mrs. Jytte Dyring JORGENSEN, company director, born in Roskilde (Denmark), on June 21, 1954, residing in PO Box 2241, Caterham, CR3 7GH Surrey (United Kingdom),

here represented by Mr. Christian DOSTERT, notary clerk, residing professionally in L-1466 Luxembourg, 12, rue Jean Engling, (the "Proxy-holder"), by virtue of a proxy given under private seal; such proxy, after having been signed "ne varietur" by the Proxy-holder and the notary, will remain attached to the present deed in order to be recorded with it.

Such appearing person, represented as said before, declares and requests the officiating notary to act:

1) That the public limited company ("société anonyme") "ANCHOR INVESTMENTS S.A.", established and having its registered office in L-2086 Luxembourg, 412F, route d'Esch, registered with the Trade and Companies Registry of Luxembourg, section B, under number 45928, (the "Company"), has been incorporated pursuant to a deed of Me André-Jean-Joseph SCHWACHTGEN, notary then residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), on December 20, 1993, published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, number 65 of February 16, 1994,

and that the capital has been converted into Euros by a resolution taken at the general meeting of December 20, 2001; the notice related having been published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 333 of March 27, 2003;

2) That the corporate capital is set at two hundred forty-eight thousand Euros (248,000.- EUR), divided into twenty-four thousand eight hundred (24,800) shares with a par value of ten Euros (10.- EUR) each;

3) That the appearing person, represented as said before, has successively become the owner of all the shares of the Company (the "Sole Shareholder");

4) That the Sole Shareholder declares to have full knowledge of the articles of incorporation and the financial standing of the Company;

5) That the Sole Shareholder of the Company declares explicitly, the winding-up of the Company and the start of the liquidation process, with effect on today's date;

6) That the Sole Shareholder appoints himself as liquidator of the Company, and acting in this capacity, he has full powers to sign, execute and deliver any acts and any documents, to make any declaration and to do anything necessary or useful so to bring into effect the purposes of this deed;

7) That the Sole Shareholder, in his capacity as liquidator of the Company, requests the notary to authenticate his declaration that all the liabilities of the Company have been paid or duly provisioned and that the liabilities in relation of the close down of the liquidation have been duly provisioned; furthermore declares the liquidator that with respect to eventual liabilities of the Company presently unknown, and that remain unpaid, he irrevocably undertakes to pay all such eventual liabilities and that as a consequence of the above all the liabilities of the Company are paid;

8) That the Sole Shareholder declares that he takes over all the assets of the Company, and that he will assume any existing debts of the Company pursuant to point 7);

9) That the Sole Shareholder declares formally withdraw the appointment of an auditor to the liquidation;

10) That the Sole Shareholder declares that the liquidation of the Company is closed and that any registers of the Company recording the issuance of shares or any other securities shall be cancelled;

11) That full and entire discharge is granted to the board of directors and statutory auditor for the performance of their assignment.

12) That the books and documents of the Company will be kept for a period of five years at least at the former registered office of the Company in L-2086 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present deed, is evaluated at approximately one thousand two hundred and fifty Euros.

Statement

The undersigned notary, who understands and speaks English and French, states herewith that, on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing person, and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, at the date indicated at the beginning of the document.

After reading the present deed to the Proxy-holder, acting as said before, known to the notary by name, first name, civil status and residence, the said Proxy-holder has signed with Us the notary the present deed.

Suit la version en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le trente et unième jour du mois de décembre.

Pardevant Nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

A COMPARU:

Madame Jytte Dyring JORGENSEN, directrice de société, né à Roskilde (Danemark), le 21 juin 1954, demeurant à PO Box 2241, Caterham, CR3 7GH Surrey (Royaume-Uni),

ici représentée par Monsieur Christian DOSTERT, clerc de notaire, demeurant professionnellement à L-1466 Luxembourg, 12, rue Jean Engling, (le "Mandataire"), en vertu de d'une procuration sous seing privé lui délivrée; laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le Mandataire et le notaire, restera annexée au présent acte afin d'être enregistrée avec lui.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, déclare et requiert le notaire instrumentant d'acter:

1) Que la société anonyme "ANCHOR INVESTMENTS S.A.", établie et ayant son siège social à L-2086 Luxembourg, 412F, route d'Esch, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 45928, (la "Société"), a été constituée suivant acte reçu par Maître André-Jean-Joseph SCHWACHTGEN, notaire alors de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), le 20 décembre 1993, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 65 du 16 février 1994,

et que le capital a été converti en euros par une résolution prise à l'assemblée générale du 20 décembre 2001; l'avis afférent ayant été publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 333 du 27 mars 2003;

2) Que le capital social est fixé à deux cent quarante-huit mille euros (248.000,-EUR), divisé en vingt-quatre mille huit cents (24.800) actions avec une valeur nominale de dix euros (10,- EUR) chacune, libérées à concurrence de vingt-cinq pour cent (25%);

3) Que la comparante, représentée comme dit ci-avant, est devenue successivement propriétaire de toutes les actions de la Société (l'"Actionnaire Unique");

4) Que l'Actionnaire Unique déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la Société;

5) Que l'Actionnaire Unique prononce explicitement la dissolution de la Société et sa mise en liquidation, avec effet en date de ce jour;

6) Que l'Actionnaire Unique se désigne comme liquidateur de la Société, et agissent en cette qualité, il aura pleins pouvoirs d'établir, de signer, d'exécuter et de délivrer tous actes et documents, de faire toute déclaration et de faire tout ce qui est nécessaire ou utile pour mettre en exécution les dispositions du présent acte;

7) Que l'Actionnaire Unique, dans sa qualité de liquidateur, requiert le notaire d'acter qu'il déclare que tout le passif de la Société est réglé ou provisionné et que le passif en relation avec la clôture de la liquidation est dûment couvert; en outre il déclare que par rapport à d'éventuels passifs de la Société actuellement inconnus, et donc non payés, il assume l'obligation irrévocable de payer ce passif éventuel et qu'en conséquence de ce qui précède tout le passif de la Société est réglé;

8) Que l'Actionnaire Unique déclare qu'il reprend tout l'actif de la Société et qu'il s'engagera à régler tout le passif de la Société indiqué au point 7);

9) Que l'Actionnaire Unique déclare formellement renoncer à la nomination d'un commissaire à la liquidation;

10) Que l'Actionnaire Unique déclare que la liquidation de la Société est clôturée et que tous les registres de la Société relatifs à l'émission d'actions ou de tous autres valeurs seront annulés;

11) Que décharge pleine et entière est donnée au conseil d'administration et au commissaire pour l'exécution de leur mandat;

12) Que les livres et documents de la Société seront conservés pendant cinq ans au moins à Luxembourg à l'ancien siège social de la Société à L-2086 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

Frais

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société, ou qui sont mis à sa charge à raison du présent acte, est évalué approximativement à mille deux cent cinquante euros.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais et français, déclare par les présentes, qu'à la requête de la comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête de la même comparante, et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise prévaudra.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte au Mandataire, agissant comme dit ci-avant, connu du notaire par nom, prénom, état civil et domicile, ledit Mandataire a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: C. DOSTERT, C. WERSANDT

Enregistré à Luxembourg A.C., le 3 janvier 2014. LAC/2014/360. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée;

Luxembourg, le 22 janvier 2014.

Référence de publication: 2014015351/121.

(140018249) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2014.

**Antinos S.A., Société Anonyme,
(anc. Antinos S.A., S.P.F.).**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 29.233.

L'an deux mille treize, le vingt-trois décembre.

Pardevant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg,

S'est réunie

l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme ANTINOS S.A., SPF, avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte notarié en date du 15 novembre 1988, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 35 de 1989, page 1640. Les statuts en ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 25 novembre 2009, publié au Mémorial, Recueil Spécial C, numéro 22 du 5 janvier 2010.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Christoph PIEL, employé privé, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Teresa COLACINO, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Madame Sabine SOLHEID, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le Président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le Président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentaire.

Ladite liste de présence ainsi que, le cas échéant, les procurations des actionnaires représentés resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les actions, représentant l'intégralité du capital souscrit, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

Ordre du jour

1) Modification de la dénomination de la Société en «ANTINOS S.A.» et modification de l'article premier des statuts.

2) Abandon du statut de société de gestion de patrimoine familial et modification de l'article quatre des statuts relatif à l'objet social comme suit:

«La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt direct ou indirect tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société pourra faire en outre toutes opérations commerciales, industrielles et financières, tant mobilières qu'immobilières qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet.»

3) Suppression à l'article 5 des statuts de l'alinéa suivant:

«Les actions de la Société sont réservées aux investisseurs définis à l'article 3 de la loi du 11 mai 2007.»

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière a pris à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes avec effet au 31 décembre 2013:

Première résolution

L'Assemblée décide de modifier la dénomination de la Société en «ANTINOS S.A.» et de modifier en conséquence l'article premier des statuts comme suit:

« **Art. 1^{er}** . Il existe une société anonyme sous la dénomination de «ANTINOS S.A.»

Deuxième résolution

L'Assemblée décide d'abandonner le statut de société de gestion de patrimoine familial et de modifier en conséquence l'article quatre des statuts relatif à l'objet social comme suit:

Art. 4. «La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt direct ou indirect tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société pourra faire en outre toutes opérations commerciales, industrielles et financières, tant mobilières qu'immobilières qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet.»

Troisième résolution

L'Assemblée décide de supprimer à l'article 5 des statuts de l'alinéa suivant:

«Les actions de la Société sont réservées aux investisseurs définis à l'article 3 de la loi du 11 mai 2007.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, les comparants ont tous signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: C. PIEL, T. COLACINO, S. SOLHEID et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 2 janvier 2014. Relation: LAC/2014/123. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): I. THILL.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 28 janvier 2014.

Référence de publication: 2014015355/73.

(140017807) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2014.

Addenda S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 66.947.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire le 31 janvier 2014

L'assemblée, après lecture des lettres de démission de Monsieur Luca Checchinato de sa fonction d'administrateur et président et de Monsieur Armand De Biase de sa fonction d'administrateur, prend acte de ces démissions.

L'assemblée décide de nommer comme nouvel administrateur et président, avec effet immédiat, Monsieur Emmanuel Briganti, résidant professionnellement 20 rue de la Poste L-2346 Luxembourg et comme nouvel administrateur, avec effet immédiat, Monsieur Benoit Dessy, résidant professionnellement 20 rue de la Poste L-2346 Luxembourg, leur mandat ayant la même échéance que celle de leur prédécesseur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

ADDENDA S.A.

Société Anonyme

Signatures

Référence de publication: 2014017834/19.

(140021575) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2014.